

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENTS PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président  
Mme FRANCINE SIMARD, commissaire  
Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE SUR  
L'AVENIR DU PARC JEAN-DRAPEAU**

**DEUXIÈME PARTIE**

VOLUME 6

Séance tenue le 3 octobre 2018, 19 h  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage

Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

Séance du 3 octobre 2018, 19 h.

MOT DU PRÉSIDENT..... 3

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

M. Victor Balsis et M. Gaétan Auger, AmiES du courant Ste-Marie ..... 6

M. Luc Valade ..... 17

M. Benoît Berthiaume, Ikonic ..... 27

M. Bienné Blémur ..... 36

M. Simon Cousineau et M. Rami Habib, Conseil Jeunesse de Montréal ..... 41

M. Benoît Desjardins ..... 53

**AJOURNEMENT**

**LE PRÉSIDENT :**

5 Bonsoir. Bienvenue à cette sixième, et on le souligne, dernière session d'audition des mémoires portant sur l'avenir du parc Jean-Drapeau. La séance se déroulera en français, mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la commission.

10 This meeting will be held in french but anyone who wishes to address the commission in english is welcome to do so.

15 Je m'appelle Jean Burton. Je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'office madame Dominique Ollivier m'a confié la présidence de cette commission. La commission est également composée de mesdames Francine Simard et Isabelle Beaulieu ici présentes. Et elle est appuyée dans ses travaux par monsieur Akos Verboczy qui agit à titre de secrétaire-analyste et de Hadrien Chénier-Marais, responsable de la mobilisation. À la table d'accueil, vous avez eu le plaisir de rencontrer madame Brunelle Amélie Bourque.

20 Nous accueillons les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion. Nous aurons tenu, avec ce soir, six séances. Nous entendons depuis le début, environ quarante-deux (42) citoyens et citoyennes, représentants d'organismes. Et la Commission a de plus reçu plus d'une vingtaine d'interventions écrites additionnelles.

25 Ces opinions s'ajoutent à celles que nous avons déjà recueillies durant les derniers mois grâce aux questionnaires en ligne, aux rencontres thématiques et

aux autres activités participatives.

30 Je rappelle que l'Office a pour principe de base de procéder de manière crédible, transparente et efficace. Les commissaires ne sont ni des élus ni des fonctionnaires. Régie par la Charte de la ville, l'Office de consultation publique est une entité distincte et indépendante.

35 Toute personne qui préside une commission ou qui en fait partie à titre comme commissaire s'engage à respecter un code de déontologie des commissaires dont vous pouvez obtenir une copie à la table d'accueil.

40 L'audition des opinions de ce soir est enregistrée et sténographiée. C'est madame Cindy Lavertu qui s'occupe de la sténographie et monsieur Serge Boissé qui est responsable de la sonorisation.

45 Je souligne que tout ce qui sera dit au cours de cette soirée sera transcrit et les transcriptions feront partie du dossier de la documentation disponible à la fois en format électronique sur le site Internet de l'Office et dans ses bureaux en format papier.

50 Pour le déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun. Essayez de faire vos présentations en moins de dix minutes (10 min) pour que nous, les commissaires, puissions échanger avec vous.

55 Je souligne que nous avons bien lu vos mémoires et que nous aurons certainement des questions qui vont nous permettre de bien comprendre vos points de vue. Si vous avez une présentation Powerpoint, celle-ci sera également rendue publique à la fin des séances d'audition dès demain. Elles demeureront accessibles sur le site Internet de l'Office.

60

Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des opinions reçues que ce soient lors des diverses activités de consultation ou des séances de présentation des opinions. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre mémoire dans quelques mois. C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera alors rendu public dans les quinze (15) jours suivant le dépôt du rapport.

65

Et les décisions à prendre par la suite, appartiennent aux élus et à la Société du parc Jean-Drapeau.

70

Si tout se déroule comme prévu, nous devrions terminer au plus tard à vingt-deux heures (22 h).

75

Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes sont irrecevables.

80

Enfin, comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou pour une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, les représentants de la Société du parc Jean-Drapeau pourraient user de leur droit de rectification. Je leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non pas d'émettre un commentaire ou un avis sur ce qui aura été dit.

85

J'invite maintenant messieurs Victor Balsis et Gaétan Auger, si vous êtes déjà là. Bienvenue, messieurs, nous vous écoutons.

90

**M. GAÉTAN AUGER :**

95 Bonsoir, monsieur le président, mesdames les commissaires. Je suis Gaétan Auger, voici Victor Balsis des AmiES du courant Sainte-Marie. Quoi que notre secteur d'intérêt se trouve du côté nord du fleuve en face du parc Jean-Drapeau, nous sentons les effets néfastes du grand nombre de véhicules qui envahissent l'est du centre-ville. En raison de la présence de grands axes comme la rue Notre-Dame, l'autoroute Ville-Marie et le pont Jacques-Cartier.

100 Ce sont les mêmes artères que les visiteurs du parc Jean-Drapeau utilisent pour y accéder. De façon globale, si nous pouvons réduire l'utilisation des automobiles privées, nous sommes tous gagnants. Le temps presse. Il y a plusieurs grands projets

105 immobiliers d'envergure sur les planches à dessin qui vont modifier le visage du secteur des Faubourgs dans les prochaines années. Une consultation publique menée par l'OCPM a récemment été annoncée à ce sujet.

110 Quant au parc Jean-Drapeau, nous sommes heureux de participer à cette consultation et que la Ville veuille enfin essayer de résoudre les problématiques de l'accès au parc.

115 Il est opportun de se questionner sur la place que prennent le grand nombre de véhicules privés dans un des grands parcs de la métropole. Dans ce mémoire, nous avons identifié certains enjeux de l'état actuel du parc et nous proposerons des solutions pour réduire notre dépendance envers le transport privé, promouvoir le transport actif et par le fait même, améliorer l'expérience du voyageur.

120 Il ne faut pas minimiser l'importance de l'expérience vécue du parcours. Les gens cherchent des expériences fortes et plusieurs villes l'ont déjà compris. Prenons l'exemple du pont Jacques-Cartier. Qui n'a pas vécu des moments d'excitation en traversant le pont dans sa jeunesse? Ou encore aujourd'hui, en étant émerveillé par les vues multiples sur la ville et le fleuve.

125 **M. VICTOR BALSIS :**  
Bonjour. Alors je vais essayer de passer assez rapidement sur les... C'est plutôt les  
images que vous avez trouvées dans notre mémoire, mais il y a une couple de mises à  
jour. Alors, vous voyez, on veut identifier quelques enjeux en termes de transport, alors  
évidemment le pont et les artères. Il y a aussi le problème de nombre de stationnements  
130 dans le parc Jean-Drapeau et surtout du côté nord, face au fleuve sur le littoral.

On sait que le métro est très convoité lors des grands événements et  
exacerbé pendant les grands événements.

135 Et aussi on mentionne ici, la station fluviale au Vieux-Port, ça, c'est un plus  
puis un moins. On est très favorable à des navettes fluviales dans notre fleuve. Sauf  
que, nous trouvons que l'accès n'est pas facile. Alors si on arrive par une des deux  
stations de métro qui desservent le Vieux-Port, c'est à peu près un kilomètre (1 km)  
pour se joindre au bout du quai, quai Jacques-Cartier pour prendre la navette.

140 Alors vous savez sans doute que le secteur autour du pont est en plein  
essor. Il y a plusieurs projets qui ont été annoncés dans les derniers mois. Notamment,  
juste à l'ouest de la maison de Radio-Canada, il y a le Groupe Mach qui vont construire  
un immense ensemble de résidences et bureaux. Il y a aussi juste à l'est du pont  
145 on parle de quai De Lorimier, je sais que c'est aussi un grand terrain qui est  
présentement en développement. Et il y a aussi le Vieux-Port. Alors tout le territoire du  
Vieux-Port est en développement et on montre ici une image du quai de l'Horloge qui est  
la partie la plus à l'est, pas tellement loin du site de Molson qu'on sait également va être  
développé.

150 Alors c'est trois ou quatre grands terrains qui vont vraiment changer le visage  
de l'est de Montréal à quelques mètres du pont Jacques-Cartier. Alors nous trouvons  
que si on vise sur le transport, sur améliorer l'accès, on va profiter de l'achalandage  
touristique autour de ces pôles touristiques. On va ajouter aussi des nouvelles  
expériences sensorielles. Pour les usagers du transport collectif, comme Gaétan a  
155 mentionné, quand on passe sur le pont, ce n'est pas comme quand on passe dans le  
tunnel Hippolyte-Lafontaine.

160

On veut également réduire des îlots de chaleur parce qu'il va y avoir moins d'usage d'auto. Et aussi, on a des suggestions pour le littoral, pour les stationnements. Et aussi, comme j'ai mentionné, on va réduire l'achalandage des autos.

165

On avait vérifié pendant qu'on faisait nos recherches que le ART, ATM ou STM avaient déjà fait des études il y a plusieurs décennies, je crois, pour le prolongement de la ligne jaune ou de la ligne verte.

170

Et il semble qu'ils ont même regardé ou étudié l'idée de créer une station, une sortie de métro dans le Vieux-Port près du quai de l'Horloge. Ici, vous voyez une carte qu'on avait trouvée sur un site de blogueurs de transport. Alors ce n'est probablement pas une carte officielle de la STM.

175

Mais, on trouve que peut-être il y a vingt (20) ans, c'était un peu farfelu, mais comme avec tous les développements qui se passent maintenant dans le secteur, on trouve que ça vaut peut-être la peine de l'étudier puisque le tracé passe entre Berri et le parc.

180

Alors le parc et la Société du Vieux-Port pourraient vraiment bénéficier, là, de cet achalandage. Je pense qu'il y a 8 ou 9 millions de visiteurs au Vieux-Port chaque année. Quant au pont Jacques-Cartier, on suggère ici... je veux dire l'accès est très difficile pour les piétons et les cyclistes.

185

On le voit dans la photo à droite, l'entrée du pont dans le parc des Faubourgs qu'on doit partager avec les autos, les camions. Alors on suggère d'ajouter un ascenseur comme on voit dans plusieurs autres villes pour améliorer et faciliter l'accès aussi et ajouter un accès sécuritaire universel. Cet ascenseur pourrait être installé à proximité du métro Papineau et serait aussi près de plusieurs pistes cyclables.

À la gauche de votre image, vous voyez une proposition pour Auckland en Nouvelle-Zélande où est-ce qu'il y a un projet à l'étude pour construire une piste multifonctionnelle sur le tablier du pont. Là, nous savons qu'il y a beaucoup de



190

problèmes avec le pont Jacques-Cartier l'hiver. Les cyclistes voulaient l'utilisation à l'année longue. Et il semble que c'est de plus en plus achalandé et il y a plusieurs problématiques. Ça fait que si on pouvait recréer une espèce de véhicule pour avoir accès au pont. On pourrait promouvoir l'accès physique pour... collectif et actif, je veux dire.

195

Ici, on est très favorable à l'ajout des stations fluviales. Alors ici, on imagine une sur le terrain U-Haul à côté de... il y a un stationnement à côté du pont qui est présentement nous sert de parc par la Ville de Montréal. Alors on trouve ça serait un endroit idéal vu la proximité du pont Jacques-Cartier et les axes cyclables.

200

Bon, le dernier point, c'est au sujet de l'immense terrain de stationnement que j'ai mentionné plus tôt. Alors ça mesure environ un kilomètre (1 km) de long et ça donne directement sur le fleuve et sur la vue sur Montréal. Alors c'est un peu notre Brooklyn Bridge Park. On trouve qu'il devrait sûrement y avoir une autre façon que de stationner des autos. Si vous avez besoin de tant de stationnements, est-ce qu'il y a d'autres endroits qu'on pourrait faire, qu'on pourrait utiliser?

205

On recommande, entre autres, le pavillon sous le pont qu'on sait qui est sous-utilisé, alors... Et c'est justement à la sortie du pont, fait que ça pourrait diminuer l'usage et le passage des autos dans le parc qu'on trouve aussi. Puis à la droite, vous voyez, peut-être on pourrait penser à faire un stationnement souterrain. Et ensuite ici, on pourrait reboiser tout ce secteur d'un kilomètre (1 km). Je pense que c'est presque un kilomètre (1 km)... de mètres carrés aussi.

210

215

Bon, on pourrait aussi construire un chalet avec un belvédère qui pourrait être un point rassembleur pour cette partie du parc pour inclure des stations BIXI, des salles de réception et aussi des restaurations, et des toilettes.

220

**M. GAÉTAN AUGER :**

225 Alors pour conclure, nous croyons que les interventions proposées attireront une nouvelle clientèle au parc en créant un nouveau pôle touristique en littoral. Et aussi, par la diversité de moyens pour y accéder via l'ajout de modes de transport intéressants. Il ne faut surtout pas minimiser l'importance de l'expérience vécue du parcours.

230 Pour terminer, la Ville investit plus de 100 millions de dollars pour repenser les lieux d'événements privés et payants dans le parc Jean-Drapeau. Ce sont en grande partie des espaces minéralisés. Il ne faut pas se gêner pour investir autant pour reboiser le littoral du parc et améliorer les infrastructures de transport pour l'ensemble des usagers du parc, autant les participants aux événements que les familles qui vont en pique-nique. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

235 Merci beaucoup, messieurs. Question?

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

240 Juste pour continuer sur votre idée, merci beaucoup pour le mémoire, c'est très clair, très complet. À l'intérieur du parc, est-ce que vous avez un peu réfléchi à la mobilité dans le parc? Pour continuer la discussion.

**M. VICTOR BALSIS :**

245 On n'a pas vraiment étudié, excusez, tous les documents, mais nous croyons que vraiment le secteur nord, où est-ce qu'il y a le grand stationnement littoral, devrait être condamné, là, pour les autos. Alors, nous, nous pensons... nous savons, ça prend des autos. Il y a des personnes à mobilité réduite. Puis le système collectif n'est pas suffisant pour répondre aux besoins. Alors nous comprenons, ça prend un certain nombre de stationnements.

250

255 On n'a pas vraiment étudié, mais nous pensons peut-être l'axe McDonald parce que plus qu'il est à l'intérieur et ne nuit pas les vues. C'est peut-être général, là, mais c'est ça. Mais, nous pensons, l'idée que les autos promènent, ça devrait être le moins possible, juste pour accéder à ces stationnements. Mais, j'ignore un peu s'ils ont accès à toutes ces routes.

260 Dans le chalet qu'on recommande, on propose location de vélos, BIXI, rickshaw, et d'autres façons de se promener dans le parc pour les gens qui ont besoin, comme les personnes à mobilité réduite, par exemple.

**M. GAÉTAN AUGER :**

265 On a fait quand même une petite réflexion sans mettre ça dans notre mémoire sur, peut-être, comme à la sortie du métro ou s'il y avait un stationnement sous le pont ou souterrain. Il pourrait y avoir des véhicules électriques, entre autres.

270 Parce que c'est sûr qu'il y a des familles qui arrivent avec leurs *coolers*, avec des enfants, tout ça, pour se déplacer. Mais, faire en sorte qu'il y ait justement... de diminuer parce que vraiment, là, moi je fréquente assez souvent le parc puis on voit souvent des voitures qui circulent. Et c'est trop gros. C'est trop impressionnant. C'est trop dérangeant, bruyant, tout ça, mais si c'était un mode comme électrique, un compromis entre les deux, il y en faut parce qu'on n'a pas tellement le choix, là. Le parc est vaste. C'est sûr qu'il y a eu des propositions de... j'ai vécu, moi, le monorail. Et le monorail, c'est sûr que ça, c'est des modes intéressants pour se déplacer, mais c'est un coût autre.

275

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

280 Merci.

**Mme FRANCINE SIMARD :**

285

Deux petites questions rapides : vous avez parlé du chalet, où serait-il physiquement?

**M. VICTOR BALSIS :**

290

On situerait ça le plus à l'ouest possible dans ce grand chemin là. Peut-être autour ici où est-ce que... Je trouve que ça serait... Ça va dépendre un peu les vues, comment est l'aménagement. Mais, c'est certain qu'elle va être prêt près du fleuve. Le site qui offre la meilleure vue du fleuve, nous ne sommes pas allés sur le site, là, pour voir, là. Mais, c'est certain qu'il faut que ça soit près du fleuve. Et peut-être qu'il faut juger, là, il y a la question du Piknic Électronik qu'il y a un certain bruit. Alors il faudrait voir où est-ce qu'on pourrait mieux placer, l'aménagement, comment... Pour faire un peu une barrière

295

contre. Parce qu'il y a des gens qui... c'est le dimanche alors les familles comme Gaétan a mentionné, des pique-niques et tout. Alors si on peut avoir un peu de répit. Ça serait très intéressant. Ça fait que nous le voyons certainement le plus à l'ouest du pont possible là. Pour ne pas être obstrué par le pont.

300

**Mme FRANCINE SIMARD :**

Et le plus près possible du fleuve.

**M. VICTOR BALSIS :**

305

Oui, exactement. Excusez-moi, nous trouvons que c'est dommage un peu que... le Hélène de Champlain, si on était sur le côté avec vue sur le fleuve, je suis certain que ce restaurant-là serait très très occupé tous les soirs de la semaine.

310

**M. GAÉTAN AUGER :**

Parce que plusieurs grandes villes, si on regarde San Francisco, si on a va à Sausalito, on a une vue sur la ville, tout ça. C'est clair que ça deviendrait un pôle

315 touristique intéressant pour attirer les gens, mais douze (12) mois par année. Alors ça, ça... Avec l'ascenseur, les gens peuvent traverser. Ils vont là. Ils sont en sécurité. Ils peuvent manger, prendre un verre et reprendre le métro donc faire un circuit.

Donc tout ça fait en sorte que ça donne la possibilité au niveau touristique puis économique de rester peut-être une journée de plus à Montréal. Donc on offre un autre pôle touristique.

320

**Mme FRANCINE SIMARD:**

Une dernière petite question sur la navette fluviale, vous avez dit : « Oui, c'est bien, mais en même temps, ce n'est pas bien. » Donc je suppose que ce qui est bien c'est l'accès. Ce que j'ai compris c'est que l'accès du Vieux-Port juste qu'aux îles. Mais, l'inconvénient c'est la distance entre la station de métro et... Avez-vous pensé à une solution?

325

**M. GAÉTAN AUGER :**

Bien, la proposition qu'on fait de navette fluviale qui est dans l'axe de métro Papineau, adjacent au terrain U-Haul, c'est à peu près cinquante pour cent (50 %) de la distance des stations Champ-de-Mars pour se rendre à la navette pour se rendre au parc Jean-Drapeau. Ça fait que déjà, ça, c'est beaucoup.

330

Et on s'aperçoit que la popularité de prendre comme moyen de transport des navettes, l'expérience qui a été faite cet été, pilote pour l'est de Montréal. En cinq jours, quatre mille six cents (4 600) personnes ont participé à cette expérience-là pour partir du bout de l'île pour aller au centre-ville. Donc il y a vraiment un réel besoin. Et aussi, c'est tout le développement de ce secteur-là, ça va être des dizaines de milliers de personnes qui vont être là.

335

340

Et l'été, entre autres, il y a toute la rue Sainte-Catherine qui est fermée, beaucoup de touristes, beaucoup de Montréalais vont marcher là. Donc ils pourraient facilement prendre le bateau pour se rendre sur les îles. Je ne suis pas sûr que les gens vont marcher ou prendre le métro pour aller dans le Vieux-Port. Des fois, c'est deux choses différentes d'aller...

345

**Mme FRANCINE SIMARD :**

Donc c'est une nouvelle navette?

350

**M. GAÉTAN AUGER :**

Exactement. Oui. Parce que c'est une expérience d'aller dans le Vieux-Port. Mais, il y a des gens qui ne veulent pas aller dans le Vieux-Port. Ils veulent juste la nature. Donc là, à ce moment-là, de faire le détour, de passer par le Vieux-Port, tout ça, c'est un grand détour pour beaucoup de gens.

355

**Mme FRANCINE SIMARD:**

Merci.

360

**LE PRÉSIDENT :**

Et tandis qu'on est navette, elle arrive au même endroit qu'elle arrive actuellement?

365

**M. GAÉTAN AUGER :**

Oui. Oui, oui.

370

**LE PRÉSIDENT :**

Une question sur l'ascenseur; une fois rendus en haut, les gens sont sur la piste cyclable ou?

375

**M. GAÉTAN AUGER :**

Oui.

380

**M. VICTOR BALSIS :**

Multifonctionnelle. Nous proposons que la piste multifonctionnelle soit du côté...  
Idéalement, ça serait quelque chose comme ça où est-ce qu'on peut vraiment  
agrandir. Mais, actuellement, la Société des ponts, je sais qu'ils ont en tête de  
séparer parce qu'il y a une piste multifonctionnelle du côté est puis la piste cyclable est  
du côté ouest... le contraire. C'est-à-dire, les cyclistes, ils ont la vue imprenable, là. Ça,  
c'est la vue que les touristes veulent voir quand ils viennent à Montréal. Ce n'est pas  
nécessairement le large du fleuve et le Stade olympique.

385

Idéalement, on pourrait élargir ou quelque chose plus important comme  
l'autre ici. L'autre idée, c'est on pourrait toujours avoir un ascenseur puis un belvédère  
puis une passerelle qui passe sous le pont pour les piétons pour ensuite prendre là.  
Ça fait qu'il y a toujours des options. Il y a toujours des options.

390

**M. GAÉTAN AUGER :**

Pour revenir à l'idée de l'ascenseur aussi c'est que présentement, pour les piétons et  
les cyclistes, c'est quand même assez loin pour aller à l'entrée du pont pour embarquer.  
Et c'est très insécurité. Le trafic, tantôt on le voyait sur la photo, donc c'est un peu  
hostile. Ce n'est pas agréable. Et moi je ne sais pas combien... moi, je demeure à côté  
du pont, là. Combien de touristes m'ont demandé comment monter sur le pont. Alors,  
s'il y avait un ascenseur, je pense qu'ils ne demanderaient pas. Ils pèsent sur le piton,  
ils montent en haut.

395

400

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Juste une dernière petite question; vous mentionnez quand vous réfléchissez au positionnement d'un chalet éventuellement quelque part sur le lieu où est-ce qu'il y a des grands parkings. Vous avez mentionné qu'il pourrait servir à atténuer un peu les effets du bruit des événements. Est-ce que c'est pour atténuer le bruit quand on va au parc ou c'est pour atténuer le bruit que vous entendez de l'autre côté, chez vous? Vous avez parlé que le chalet pourrait...

405

**M. GAÉTAN AUGER :**

Non, les spectacles. C'est plus quand il y a les événements comme les Piknic Électronik tous les dimanches. En étant assez éloignées de ce site-là, bien les familles qui vont pique-niquer, tout ça, qui auraient accès à ce chalet-là, bien, ça leur donne un coin un peu de tranquillité et loin de... Moi je regarde, avant, j'y allais souvent à l'île le dimanche, mais maintenant, je veux dire, avec cette musique-là... Cet espace-là, premièrement, est privé. Alors que celui-là serait public pour tout le monde. Donc c'est comme une oasis un peu sur l'île. Et ça manque présentement. On n'a pas d'endroit pour vraiment se... pour aller manger ou pour pique-niquer aussi en face du fleuve. Présentement, c'est des voitures qui sont là. Donc je pense que les familles, tout le monde aimerait bien avoir sa table à pique-nique et regarder le fleuve, et non pas regarder les voitures.

410

415

420

**M. VICTOR BALSIS :**

Puis il y avait l'accès au... on le voit ici, je l'ai mis au centre un peu... c'est comme un peu comme un hourglass, là, le littoral. Puis je l'ai mis au milieu ici. On le voit ici. J'avais proposé le stationnement souterrain près du pont. Alors je l'ai mis là. Mais, c'est comme j'ai mentionné tantôt, il faudrait vraiment voir, là. Mais, comme Gaétan, nous autres on croit que ça serait vraiment un lieu rassembleur.

425



430

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, messieurs. Est-ce que Monsieur Luc Valade est là? Bienvenue.  
Bonsoir.

435

**M. LUC VALADE :**

Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

Donc une dizaine de minutes de présentation, ensuite période de questions, ça vous va?

440

**M. LUC VALADE :**

Oui, ça me va. Merci beaucoup. De toute manière, je ne suis pas certain que je vais couvrir dix minutes (10 min). Merci de me recevoir, mesdames les commissaires, monsieur le président. Je m'appelle Luc Valade. Je suis un citoyen. Je suis né à Montréal. J'habite encore à Montréal. Je fréquente le parc Jean-Drapeau de façon très régulière et depuis de nombreuses années. Dans le passé, évidemment, pour d'autres raisons à une certaine époque quand il y avait des événements comme Terre des Hommes et tout ça. Mais, avec les années, le site est devenu un endroit beaucoup plus utilisé, en tout cas, dans mon cas pour la pratique des sports.

450

J'ai travaillé chez Vélo Québec donc j'ai fait beaucoup de vélo. J'ai également en ce moment et depuis une bonne quinzaine d'années, surtout depuis la rénovation du complexe aquatique, j'utilise beaucoup les piscines. Donc c'est à ce titre-là.

455

460

Et également, je vais sur les îles de façon régulière encore faire du vélo, visiter, mais je considère que c'est un parc encore, également la portion de l'île Notre-Dame et des jardins. Pour moi c'est ça les îles.

465

Donc ma démarche de ce soir de décider de vous envoyer un petit document. D'ailleurs le document que vous avez eu n'est pas la version finale. En fait, vous avez eu la version non corrigée. Je m'en excuse. Alors il y avait de nombreuses fautes que vous avez sûrement remarquées. La vraie version va être déposée, elle est déjà déposée en fait.

470

Moi je suis ici parce que je trouve qu'il y a plusieurs irritants en tant que simple citoyen utilisateur de voir au cours des années ce qui se passe sur les îles. Je suis venu vous faire un peu prévaloir ce qu'on appelle le gros bon sens. Dans le sens qu'il y a beaucoup de grands projets qui ont lieu actuellement puis je trouve qu'il y a beaucoup de choses qui semblent avoir été délaissées, oubliées. C'est sûr que dans le processus, présentement, on fait face à une rénovation majeure de la portion sud avec l'amphithéâtre. Quoiqu'en simple citoyen, on n'est pas au courant de grand-chose à ce niveau-là. Mais, je trouve qu'il y a beaucoup d'autres choses à laquelle je cherche des réponses et que j'espère qui seront prises en considération dans les aménagements futurs qui vont être faits, notamment autour de l'amphithéâtre. Ça touche autant l'île Sainte-Hélène que l'île Notre-Dame.

475

480

Je vais débiter d'abord pour parler, bon évidemment, la zone qu'on a parlé, évidemment la zone centrale ici où est-ce que l'amphithéâtre va être. J'ai hâte de le visiter, j'ai hâte de l'utiliser. Je participe aux événements qui a eu lieu aux îles. Je vais parfois au Piknic Électronik, à Osheaga aussi. Je ne fais pas tous les événements, mais j'y vais. J'aime la musique. Donc j'ai hâte de voir en quoi cet amphithéâtre-là va ressembler. J'ai par contre des inquiétudes par rapport à la création évidemment d'un immense îlot de chaleur. Donc j'espère que les zones autour seront considérées pour reverdir.

485

490

Je vais commencer par le complexe aquatique. Complexe aquatique, endroit magnifique, installation haut de gamme, bien entretenu, c'est un endroit vraiment pour s'entraîner qui est vraiment exceptionnel. Surtout que c'est à l'extérieur et c'est une piscine qui est chauffée. Donc il y a tout le volet évidemment familial qui est très agréable où est-ce qu'on peut amener les membres de la famille et que les enfants peuvent se baigner pendant qu'on peut faire de la natation. Moi je fréquente le site au moins trois à quatre fois par semaine. J'y vais après le travail. Je travaille au centre-ville ça fait que l'accessibilité par le métro est vraiment exceptionnelle.

495

500

Je pense que ma principale préoccupation par rapport à la piscine, et ça depuis plusieurs années, ça concerne les horaires de la piscine. Et ça, j'en ai fait part souvent à l'administration du parc Jean-Drapeau par courriel. Dans le document, j'en parle. Je dis souvent en vain parce que, bon, je comprends que les horaires sont faits des années à l'avance ou l'année d'avant. Mais, je ne suis pas le seul à le dire. On est plusieurs nageurs. Je sais aussi au niveau des équipes qui nagent à cet endroit-là, les équipes ont accès à des horaires différents souvent que les simples citoyens qui achètent une carte comme moi et on se retrouve en début de saison à devoir attendre finalement. On est un peu à la remorque du calendrier scolaire qui semble encore prévaloir sur les conditions climatiques réelles.

505

510

Alors l'été ne commence pas le vingt-quatre (24) juin et ne se termine pas le deux (2) septembre, et ça, depuis longtemps. Et c'est un peu exaspérant pour les nageurs. Il faut attendre les week-ends. La piscine n'ouvre pas de façon régulière qu'après la Saint-Jean, dans le fond, et ferme ses portes le deux (2) septembre. Ce qui fait qu'il faut se trouver des piscines intérieures ou se rallier sur les piscines de la ville de Montréal qui sont encore ouvertes jusqu'à la mi-septembre depuis quelques années maintenant. J'habite dans le secteur Villeray, la piscine au parc Jarry, elle est restée ouverte cette année jusqu'au seize (16) septembre. Et il y avait beaucoup de monde.

515

520

525 Alors je comprends mal comment Jean-Drapeau, dans sa planification, n'arrive pas à pouvoir arriver avec des horaires un peu plus étendus. Ça serait souhaitable d'autant plus qu'on paie un prix pour y aller. Si je compare avec les piscines de la ville de Montréal qui sont gratuites ou dans certaines piscines, je pense qu'il y a des frais d'accès, mais la plupart sont gratuites. Donc souvent l'argument c'est qu'il n'y a pas de sauveteurs de disponibles parce que la plupart, ce sont des étudiants qui reprennent, semble-t-il, tous l'école le lendemain du trois (3) septembre, j'ai un gros doute là-dessus, surtout qu'on voit des sauveteurs dans des autres piscines.

530 Donc je suis certain si Jean-Drapeau offrait des horaires de travail, il y aurait sûrement des étudiants qui seraient intéressés à poursuivre pour quelques semaines. Surtout pour couvrir les périodes de canicule qu'on a connues dans les dernières années. Je crois que ça va se poursuivre. On dirait que l'été se poursuit jusqu'à la mi-septembre, fin septembre dans certains cas.

540 Alors pour la piscine, ce qui serait souhaitable aussi, au début l'installation en deux mille cinq (2005), quand il y a eu rénovation de cette magnifique piscine, on avait mis des parasols. Il y avait des chaises longues. Le mobilier a un peu disparu avec les années. C'est sûr qu'en tant que nageur, je ne passe pas nécessairement mon temps étendu sur le bord de la piscine, mais il y arrive qu'on y va avec des amis puis on est vraiment sur le béton. Je trouve qu'il devrait y avoir un investissement qui serait fait à ce niveau-là pour amener un peu plus de mobilier. Cette année on a installé des toiles magnifiques, des toiles solaires, je pense que ça fait l'unanimité. Par contre, au niveau des installations...

550 Également, idée comme ça, je suis allé un peu partout. J'ai nagé un peu partout dans le monde. À l'image des pays scandinaves, il y a des piscines, bon, entre autres en Islande... On comprend que la température n'est pas la même qu'ici, mais même entre des températures de moins un (-1) à quatorze (14), les piscines sont ouvertes à l'année longue.

555

C'est des piscines chauffées. On comprend qu'ils n'ont pas les hivers d'ici. Je ne demande pas à Jean-Drapeau d'ouvrir la piscine au mois de novembre. Mais, je pense qu'on pourrait étendre lessaisons.

560

À ce même titre, je pense que peut-être ça serait à considérer un investissement dans les années à venir pour augmenter l'offre des piscines, le complexe aquatique Jean-Drapeau, ça serait peut-être d'amener une version un peu plus spa, sans devenir un spa scandinave ou ce genre de choses qu'il y en a beaucoup au Québec en ce moment. Mais, des bains chauds qui pourraient servir autant aux athlètes qui viennent s'entraîner dans ces piscines que pour le grand public, pour développer une nouvelle offre. Il y a beaucoup d'adultes qui fréquentent cette piscine-là à cause justement des couloirs de natation, le water-polo, le plongeon.

565

570

Maintenant, je vais vous parler un peu plus du constat des îles. Mon intervention est plus haut niveau du gros bon sens quand je vous disais, de ce que je constate, de ce que je ne vois pas qui devrait arriver depuis des années. Malgré le fait qu'on nous annonce des grands projets et qu'on voit beaucoup beaucoup d'idées grandioses autour du parc Jean-Drapeau.

575

On a vraiment l'impression que le parc est en train de devenir un endroit semi-privé où les citoyens ont à l'occasion la chance d'avoir le parc pour eux dans son entièreté. Et ça, principalement, évidemment, à cause des grands événements, les deux grands phares étant le Grand Prix au début de l'été et Osheaga au début du mois d'août.

580

Malheureusement, beaucoup de portions du parc sont fermées non seulement pendant les événements, ce qui est compréhensible parce que c'est des événements privés, payants, mais, également, les semaines avant et après pour les périodes de montage et démontage alors que ces événements-là sont en train de s'installer.

585

Mais, également pour tout l'entreposage du matériel que ces événements-là requièrent, demandent et qui empiète beaucoup d'espace sur certains terrains, notamment l'île Notre-Dame.

590 C'est vraiment dommage. Souvent la piste Gilles-Villeneuve qui sert aussi de piste cycliste n'est pas accessible aux cyclistes, n'est pas accessible aux piétons. On ne peut pas se rendre jusqu'aux Jardins des Floralies qui se trouvent isolés à l'ouest du pont de la Concorde. Donc c'est assez difficile. Il y a comme une déconnexion entre les différents sites.

595 Ça fait qu'on va parler un peu l'horaire des événements, le montage/démontage. Moi ce que je pense, c'est qu'il manque en ce moment une unification de certaines zones des sites aussi bien sur l'île Sainte-Hélène que sur l'île Notre-Dame. Il faudrait créer des liens piétonniers et cyclables qui sont inexistantes en ce moment. Il manque beaucoup de végétalisation sur les îles. Il y a beaucoup d'endroits qui sont encore bétonnés. Je ne parle pas du circuit Gilles-Villeneuve comme tel, mais d'autres endroits qui, à mon sens, ne devraient pas... il ne devrait pas y avoir autant de béton.

600 L'entretien des sites qui, avec les années, a changé, je crois. Au niveau des Jardins notamment des Floralies et le respect du patrimoine qui, pour l'instant dans certains cas, on s'inquiète beaucoup. D'accord.

605 L'arrivée à l'île Notre-Dame, ça a l'air de ça. Alors, j'ai des gens... moi, je fais du vélo. J'ai des gens qui ont loué des BIXI, qui venaient, des touristes qui me demandaient « Mais, où sont les Jardins? » Ils ont retourné par le pont du Cosmos parce qu'ils n'arrivaient pas à comprendre où ils devaient aller. Parce qu'on arrive dans un carrefour. On est sur une île.

615

620

Moi j'ai l'impression que d'être sur l'île Notre-Dame, les îles, c'est censé être de la verdure. Je comprends que c'est le circuit Gilles-Villeneuve, mais il y a beaucoup d'asphalte. Ça, c'est la même vue de l'autre côté. C'est très asphalté. Et pour achever tout ça, on a un stationnement en gravier.

625

Je comprends que c'est coincé entre les deux parties de la piste Gilles-Villeneuve. Ici, vous voyez la même vue pendant le festival Osheaga cet été. Et on a le comparatif des deux ensemble. Je crois que le stationnement asphalté, avec ici au bout un petit pont qui mène à une autre zone qui en fait le parterre de l'île Notre-Dame, pourrait être végétalisé en tout temps.

630

Peut-être que cet endroit-là est utilisé pour le Grand Prix, pour mettre des installations, j'en conviens, mais il faudrait peut-être voir les choses autrement. Ça nous donne une idée, en fait, ici avec tapis gazon, tout simplement de quoi ça pourrait avoir l'air.

635

Quand on arrive de l'autre côté, c'est le parterre de l'île Notre-Dame qui est l'ancienne Place d'Afrique d'Expo 67 qui est restée comme lieu utilitaire et d'entreposage depuis toutes ces années-là. Et c'est le lien, c'est le chaînon manquant à l'île Notre-Dame. Les gens qui arrivent par la Passerelle du Cosmos ne savent pas où se diriger. Il y a une allée qui existe de l'autre côté du bassin, mais ce n'est pas clair. Ça manque d'indication, ça manque... Et cet espace-là, on s'entend, est vraiment dédié aux organisateurs pour mettre leur matériel.

640

Vous voyez si on pouvait arriver avec quelque chose comme ça qui est une photo des Jardins un peu plus loin dans l'île, je crois que ça pourrait être intéressant et trouver des lieux d'entreposage plus loin dans l'île vers l'est.

645

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous demanderais de conclure, s'il vous plaît.

650

**M. LUC VALADE :**

Oui, alors pour l'île Sainte-Hélène, évidemment, la Place des Nations est le point central, je crois, que le parc Jean-Drapeau doit rénover. C'est le lieu commémoratif de l'Expo 67. Je pense que cet endroit-là doit être sauvegardé pour des raisons évidentes. Mais, également, ce lieu-là pourrait servir pour loger les scènes secondaires des grands événements, dont Osheaga. Parce qu'en ce moment, je doute fort que le nouveau site va être capable d'absorber cinq scènes. Alors que sur les plans, on n'en voit que deux.

655

Alors la question : où seront les autres cinq scènes? Qui sont actuellement dans la forêt, dans le coin de la piscine ce qui n'est pas normal parce que la forêt est en train de se... avec le Piknic Électronik en plus. Ça fait que je pense que le Piknic Électronik devrait déménager à la Place des Nations rénovée et que cet endroit-là devrait retrouver sa vocation, un, de lieu commémoratif de l'Expo 67; deuxièmement, de lieu utilitaire. Et il y a un lien qui doit être créé entre cette Place des Nations et le nouvel amphithéâtre en incluant le Lac des Cygnes.

660

665

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

670

**M. LUC VALADE :**

Ça fait plaisir.

675



680

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Merci beaucoup. C'était très clair. Et j'ai beaucoup aimé vous entendre parler des piscines parce que peu de gens nous en avaient parlé avec autant de détails.

685

Juste pour ajouter à votre exposé qui était très clair, est-ce que le partage... parce qu'au parc, il y a beaucoup d'activités. On parle beaucoup d'harmonie et de partage des lieux. Est-ce que ça va avec le sport de haut niveau par rapport aux gens qui vont seulement nager, côté piscine?

**M. LUC VALADE :**

690

Le partage, ils ont moins le mérite, il y a un bon site Internet. Mais, ce n'est pas toujours clair. Moi, c'est arrivé que je me suis rendu sur les lieux — puis je n'étais pas tout seul — alors qu'on se rend compte qu'il y a une compétition puis on ne le savait pas. Alors ça, c'est... Bon, je ne suis pas loin au centre-ville. Ça ne me dérange pas trop. Je voyage toujours en métro. Ce n'est pas un problème. Mais, de le savoir en avance, ça serait le fun. C'est sûr qu'il y a des grosses compétitions qui sont annoncées à l'avance, on le sait. On en entend parler. Mais, ça m'est déjà arrivé, oui.

695

Mais, il reste qu'il y a quand même trois bassins. Il y a la piscine principale, mais il y a une piscine de compétition qui est là qui sert pour le water-polo et les compétitions de natation. Donc souvent les compétitions sont dans cette piscine-là en particulier. Donc ça n'incommodé pas le patient principal.

700

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Merci.

705

710

**Mme FRANCINE SIMARD :**

Ce n'est pas dans votre document, mais en introduction vous avez commencé à discuter du parc Jean-Drapeau et vous avez dit : « Je considère que c'est un parc encore. »

715

**M. LUC VALADE :**

Oui.

**Mme FRANCINE SIMARD:**

Pourquoi vous avez ajouté « encore »? Et qu'est-ce que c'est qu'un parc?

720

**M. LUC VALADE :**

C'est parce que pour moi, quand je pense à Jean-Drapeau, je pense à la forêt originale d'avant la construction de l'île, le rallongement de l'île, Expo 67. Qui est encore intacte d'ailleurs avec la Tour de Lévis et les Jardins des Florales de l'autre côté.

725

Puis c'est ça un parc. C'est un endroit où on va se détendre. Je dis « encore » parce que là, avec la vocation qu'il prend, c'est sûr que c'est difficile. On ne sait plus trop. Puis j'ai posé la question dans mon document. Le parc Jean-Drapeau, est-ce que c'est un endroit... est-ce que c'est encore un parc? Moi je pense que oui, mais la réponse c'est peut-être non. Puis c'est ça qu'il faut se poser comme question parce que si c'est vrai, à ce moment-là, il y a tout l'exercice en ce moment qu'on fait ne sert à rien. Si c'est vraiment un endroit où est-ce que des concerts vont continuer d'avoir lieu et que le Grand Prix, qui est là depuis longtemps, évidemment va continuer à être là. Peut-être dans le fond que l'exercice de penser cet endroit-là comme un parc public ne vaut pas la peine.

730

735

740



À prime abord, je n'ai pas attaqué l'idéation de la suggestion qu'on va vous faire sur une base de problème, mais plutôt d'opportunité. Je pense qu'il y a des opportunités qui sont dormantes et de potentiels énormes. Puis je vais essayer de le démontrer dans le projet.

775 Je me définis comme un professionnel dans la mesure ou, professionnel de ce genre d'aménagement ou de projet. C'est une déclinaison de trente (30) ans d'expérience, amalgame, espèce d'alchimie de parcours. Et je vais vous présenter ma nouvelle société. Mais, avant tout, je vais me présenter personnellement parce que j'arrive ici avec une intention de participer. Une intention sincère d'élever le potentiel de  
780 Montréal. Bien évidemment, l'île Sainte-Hélène la préoccupation, mais j'ai une vision peut-être un peu plus grande de faire rayonner ce qui était un peu, ce qu'on peut dire un comparable d'Expo67.

785 Alors, Benoît Berthiaume, c'est ça, donc parcours assez éclectique, mais six ans donc dans la société Intrawest. Donc j'ai appris à faire de la planification de grands projets. J'ai créé les Spas Scandinaves. Donc, monsieur parlait des Spas Scandinaves, je trouvais ça intéressant. Donc créateur des Spas Scandinaves à Mont-Tremblant, à Montréal, à Whistler en Colombie-Britannique et à Blue Mountain en Ontario qui sont tous des spas qui ont huit ou dix ans ou quinze (15) ans d'expérience, qui sont assez  
790 primés au niveau de l'Amérique du Nord.

Et puis après, au niveau de la production, j'ai créé la conférence d'affaire C2 Montréal qui est sur le commerce et la créativité. Donc je suis le fondateur de ça avec l'agence de communication Sid Lee, mais je suis la personne qui est allée chercher le numéro TPS/TVQ puis qui a ouvert la compagnie. Puis on a parti une conférence sur  
795 l'innovation qui est devenue la conférence après seulement trois ans en Amérique du Nord la plus, je dirais, référencée par les magazines européens et tout.

800

805

Et à travers tout ce que je vous raconte là, c'est qu'il y a un potentiel énorme au Québec. Donc on parle du Cirque du Soleil. On parle de Moment Factory. On parle de grands réalisateurs qui font des choses absolument extraordinaires aux États-Unis. On est bon dans la conception, la mise en scène, la réalisation. Et puis, mon premier réflexe, c'est de dire on crée quelque chose qui est nous puis à partir de nous. Et le but du projet c'est un peu ça.

810

Donc je vous présente donc, le but c'est vraiment de créer une destination en destination. Je vous présente Ikonic qui est la firme que j'ai mise sur pied il y a quelques mois dans la création d'un autre projet que je vous parlerai un peu plus tard qui s'appelle le Projet Origine, mais ce n'est pas le but de la discussion aujourd'hui.

815

Donc le projet d-TONIK, je mentionne que c'est une déclinaison évidemment; D pour destination. Donc créer une destination dans la destination. Quand j'ai pensé à l'île Sainte-Hélène, évidemment il faut y aller par carré de sable ou par secteur je pourrais dire. Et moi, j'en ai valorisé un en particulier qui le secteur donc du Hélène de Champlain, de la Biosphère et le bord de l'eau qui est là. Et donc, je propose dans le projet d-TONIK sur la notion de détonateur. J'espère qu'avec ce projet-là, qu'on pourrait être un détonateur économique, social, un levier, projet rassembleur. Donc aujourd'hui, je suis ici pour vous parler de notre intention puis d'essayer de rallier le plus de gens possibles vers cette invention.

820

825

Effervescence, bon, d-TONIK dans le monde où tout explose et tout est effervescent. Donc la marque a été créée à partir de cette résonance. Alors les marques qui ont été créées, c'est vraiment pour faire une évocation et non pas nécessairement pour vous faire un concours de communication. Mais, c'est vraiment de donner une saveur dans l'air du temps, dans la mesure du possible. Là, je suis supposé de descendre la petite flèche, sans faire de gaffe. Voilà.

830

835

Donc j'ai regardé le projet sur son ensemble dont le secteur. Et ce que je dois dire c'est que j'ai été vraiment très inspiré. Ça fait quelques semaines que j'ai commencé à... avec l'approche des auditions, de réfléchir au projet. J'ai travaillé beaucoup sur la crédibilité en affaires. Et puis le but, évidemment, dans la proposition, c'est d'amalgamer un secteur, une destination en destination pour amener du monde trois cent soixante-cinq jours par année, beau temps, mauvais temps.

840

Donc qui est un complément, je dirais, à l'expérience événementielle qu'on a. Et même, je dirais aussi, au niveau des piscines, tout ça. Donc réussir à créer un site qui va amener journalièrement plus de deux mille (2 000) personnes à terme par jour, donc une moyenne de 2 millions de personnes de plus par année dans nos estimations actuellement.

845

Donc quand je parle de créativité, je parle d'amalgamer des composantes qui n'ont jamais été amalgamées jusqu'à ce jour. Donc c'est la création, c'est un peu ça. Mais, d'avoir au moins trois composantes. Donc ici dans la proposition, on en a quatre, donc composantes expérientielles parce que le projet se veut essentiellement un projet où la notion expérientielle sera vraiment le cœur de la proposition. Donc de valoriser le parcours de l'humain à travers tout ça. Donc les contacts humains, favoriser la confiance, l'amélioration de la performance professionnelle par une offre de santé globale. Alors, je passe à l'autre petite pause. Si je vais trop vite vous me le dites.

850

855

Donc la proposition, c'est vraiment un projet de valorisation économique et sociale comme vous pouvez voir pour le parc Jean-Drapeau. C'est un mémoire donc je dépose. Et l'objectif du mémoire, c'est vraiment de, je ne dirais pas enfin, parce que c'est arrivé à Expo 67 de façon magistrale. C'est arrivé à quelques occasions que la communauté se rallie vers une intention. Et mon travail moi dans la vie, c'est de créer de la synergie humaine puis de porter l'intention le plus haut possible. Et quand l'intention est très très forte et le pourquoi est très fort, je peux me permettre d'avoir beaucoup de collaboration et d'alliés et de solutions, je pourrais dire, des compromis astucieux.

860

865

870 Alors le projet d-TONIK, vous avez quand même un peu les images des quatre composantes. Donc c'est un lieu qui... Je vais vous présenter une illustration qui va bien gros vous aider. À cette étape-ci, je ne vais pas vous le lire la vision de Ikonic et les vecteurs. Mais, les vecteurs, c'est peut-être important, mais vous pourrez consulter sur le site Web. Mais, essentiellement, on a créé la société, ça fait deux ans, trois ans, pour dans le fond, trouver des nouvelles pertinences à des lieux, dont des nouvelles pertinences sociales économiques, à des lieux patrimoniaux.

875 Donc la vérité, c'est qu'on veut... C'est une jeune société en Amérique du Nord puis on prétend que peut-être on doit apprendre à redonner une deuxième vie, une réinvention à des lieux qui sont là, qui sommeillent. Donc comme jeune société, évidemment, à quatre cents (400) ans, peut-être qu'on... t'sais, c'est un peu nouveau pour nous, mais il y a des opportunités énormes.

880 Les vecteurs donc du groupe Ikonic et du projet. Donc c'est l'expérience humaine d'abord. C'est essentiellement un projet où la notion d'expérience, à cette étape-ci, je dirais de l'évolution des courants de société, la notion d'expérience c'est partout dans les quartiers, c'est partout. Donc c'est le parcours humain. À travers le parcours humain, bien, la présence de l'humain. Donc on fait ce projet-là, c'est vraiment pour le parcours humain. On a donc une volonté de toujours être pertinent donc dans l'air du temps.

885 Les vecteurs donc du groupe Ikonic et du projet. Donc c'est l'expérience humaine d'abord. C'est essentiellement un projet où la notion d'expérience, à cette étape-ci, je dirais de l'évolution des courants de société, la notion d'expérience c'est partout dans les quartiers, c'est partout. Donc c'est le parcours humain. À travers le parcours humain, bien, la présence de l'humain. Donc on fait ce projet-là, c'est vraiment pour le parcours humain. On a donc une volonté de toujours être pertinent donc dans l'air du temps.

890 Le Spa Scandinave à Mont-Tremblant qu'on a créé en quatre-vingt-dix-neuf (99) a encore les mêmes couleurs, le même setup, le même environnement, et ça traverse le temps. Alors il y a moyen de faire des choses qui peuvent traverser le temps. On peut peut-être les rajouter, les amalgamer. Mais les projets qu'on propose peuvent être là, on espère encore, dans plusieurs centaines d'années. Ça l'air peu ambitieux, mais on pense que c'est possible.

895

900 Donc et aussi, évidemment, la synergie des idées. Donc le projet est

évidemment de créer un laboratoire et un vecteur d'incubation pour la création en affaires.

905                   Donc je vais passer, sauter à la prochaine trame. Je mets entre parenthèses sur le site iconik.com.biz, vous avez tout le projet Origine qu'on a mis sur pied pour valoriser la Pointe-du-Moulin avec des espaces d'observation muséale, parcours, donc de faire un quartier patrimonial. Je ne veux pas trop embarquer dans le sujet, mais on est dans la même intention dans le projet que je vais vous présenter.

**LE PRÉSIDENT :**

910                   Je vais vous demander d'accélérer un tout petit peu.

**M. BENOÎT BERTHIAUME :**

915                   C'est vrai? Oui, on m'avait dit ça que j'étais très jaseux.

**LE PRÉSIDENT :**

920                   On a dépassé le dix minutes (10 min).

**M. BENOÎT BERTHIAUME :**

925                   O.K. Je vais faire ça. d-TONIK, l'intention donc, c'est de créer un projet de valorisation économique et sociale, de leadership créatif et de positionnement international en matière de créativité et d'innovation par le commerce mondial des idées. Donc je dis souvent qu'on est des bons créateurs d'idées, mais peut-être qu'on n'est pas encore suffisamment des bons commerçants d'idées.



930 Alors de par notre culture unique à nos valeurs montréalaises, ouverture sur  
le monde; on vous rappelle l'Expo 67, cette espèce de paix universelle ou de spiritualité  
universelle. Par la création de valeurs importantes, une synergie créative, par un lieu qui  
offrirait une approche de santé globale, physique, créative et spirituelle dans un monde  
exigeant sur la performance. On sait que de plus en plus, on demande aux gens d'être  
935 performants, mais au quotidien, il faut aussi garder l'œil sur notre condition physique et  
notre condition mentale.

Donc avec une volonté de valoriser et de préserver les origines culturelles de  
l'endroit et naturelle du lègue architectural et historique de la place.

940 Je m'en viens avec l'illustration qui est peu plus évocatrice. Je vais vous  
parler des quatre composantes puisqu'à la page suivante — là, on a une vue de nuit —  
mais je retourne donc en arrière. Les quatre composantes, on les voit à l'œil. Moi, c'est  
vraiment une destination en destination. C'est-à-dire que c'est un endroit où il va y avoir  
une vie trois cent soixante-cinq (365) jours par année et des visiteurs beaux temps,  
mauvais temps.

945 Première composante, il y en a quatre, ce qu'on propose, à partir de la sortie  
du métro, vous pouvez voir que c'est sur le bord de l'eau, les gens se posent la question  
peut-être : où est rendue la route? Nous, on pense que de créer un viaduc de verdure et  
faire passer la route sous le viaduc et mettre les passerelles au-dessus du viaduc et un  
surplomb sur l'eau, pourrait très bien être adéquat. Donc on ne cherche pas à trouver  
950 toutes les solutions de ce projet-là. Mais celui-là de rendre ça accessible sur le bord de  
l'eau, c'était très important.

955 Donc on parle d'un sentier pédestre, je dirais, d'observation, de  
contemplation avec une notion musicale qu'on offrirait donc dans les parcours, mais  
musical en fournissant ce que j'appelle des *headphones* aux personnes. Donc en n'ayant  
aucune distorsion, mais permettant que dans certaines zones il y ait des choix musicaux  
qui soient appropriés avec l'environnement.

960

965

Mais évidemment, dans le concept de faire un... ce qu'on appelle une attraction touristique un peu plus spirituelle, je pourrais dire, dans le monde de l'Oratoire Saint-Joseph, tout ce qu'on a, il y a quand même peut-être place à un lieu à Montréal où on pourrait évoquer un lieu un peu plus de contemplation, de silence qui peut se faire en groupe, mais le but c'est vraiment d'être en pleine nature et de vivre le moment présent dans la mesure où on peut faire ça.

970

Donc à terme, on prévoit deux mille (2 000) personnes par jour. Là, on parle plus d'un million de personnes par année à cet endroit-là. On a des comparables mondiaux qu'on vous a fournis dans les annexes : 28 millions à la tour Eiffel, on peut parler de plein de choses.

975

Mais essentiellement, de créer un lieu Ikonic gratuit pour tous les pèlerins de ce monde et des gens qui veulent avoir une destination de contemplation avec un parcours musical approprié. Avec une surface qu'on peut voir, une espèce, je dirais, de terrasse Ikonic où on surplomberait l'eau et avec le courant d'eau dans ce bras du Saint-Laurent, il y aurait un effet énergisant incroyable. Et ça prend à peu près ce genre d'outil là, leur diriger beaucoup de trafic du côté de l'île Sainte-Hélène à l'année.

980

**LE PRÉSIDENT :**

Je vais vous demander de conclure ou si vous avez d'autres belles images à nous montrer?

985

**M. BENOÎT BERTHIAUME :**

Bon, bien à ce moment-là, je vais conclure en vous disant que la volonté, donc c'est de créer ces quatre projets-là, basés un peu sur l'expérience du High Line à New York qui est un projet citoyen qui est devenu un détonateur économique important.

990 On parle aussi également de créer dans l'écosystème un centre de santé, un peu à l'effigie du Scandinave qui est une activité qui date de plus de deux mille (2 000) ans.

995 Alors essentiellement, on espère rallier les gens derrière l'idéalisation de créer une force économique dans la Biosphère avec un centre d'incubation de transfert d'idées, de commerce des idées. Dans Hélène de Champlain, de convertir l'endroit qui était un restaurant à l'époque en le lieu de scénographie exponentielle qui est dans l'air du temps au niveau mondial. Ce sont des lieux de travail forts intéressants. Et de créer une troisième composante, une quatrième composante qui serait le centre de santé où la thérapie secrète les endorphines, les hormones du bonheur. Et ça fait ça  
1000 depuis deux mille (2 000) ans puis ça va continuer à faire ça pendant très longtemps.

1005 Alors les quatre composantes intégrées comme ça, c'est une destination à la destination, mais trois cent soixante-cinq (365) jours par année, beau temps, mauvais temps. C'était mon vecteur principal. Je ne sais pas c'est difficile de faire plus court, j'ai pris quand même pas mal de temps pour le rédiger aussi. On fait ce qu'on peut.

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

1010 Merci, le document, on l'a lu aussi, c'est très complet. Dans votre réflexion, est-ce que vous envisagez de faire vivre d'une façon ou d'une autre, la mémoire d'Expo 67 ou la mémoire patrimoniale d'avant?

**M. BENOÎT BERTHIAUME :**

1015 Bien, évidemment, de redonner, je dirais, avec la Biosphère une vocation internationale du commerce des idées avec des expositions mondiales, ça pourrait être un rappel quand même d'un d'une belle ère, d'une belle époque. Il y a trois ans et demi, j'en ai marché pas mal.

Mais ce que je peux dire, l'Expo 67, le pavillon que vous voyez sur l'espèce de remblai

1020 qui monte sur l'eau, à cette étape-ci, c'est évocateur, mais on croit que ça pourrait être  
un lieu de contemplation au-dessus du fleuve avec une vocation musicale en rendant  
hommage aussi à Léonard Cohen, qui est un montréalais qui a fait des choses  
exceptionnelles. Donc si je pouvais dire, de créer un pavillon, c'est ça qui est l'objectif  
qui est là. C'est-à-dire l'espèce de loupe ou balles de tennis, au centre, c'est l'endroit où  
1025 on veut créer un pavillon sur l'ouverture sur le monde, sur la paix universelle et la  
spiritualité universelle donc toutes religions confondues. Un lieu de culte, un lieu de  
contemplation, mais avec un icône fort. Donc oui, recréer un pavillon à l'image de ce  
que pouvait être l'Expo 67, mais sur une base peut-être peu plus, peut-être sur la paix  
universelle.

1030 **Mme ISABELLE BEAULIEU :**  
Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, monsieur Berthiaume.

1035 J'inviterais maintenant monsieur Bienné Blémur, s'il vous plaît.

Bonsoir. On vous écoute, donc une dizaine de minutes d'abord puis ensuite des  
questions.

**M. BIENNÉ BLÉMUR :**

1040 Bonsoir. Je m'appelle Bienné Blémur. J'ai soixante-deux (62) ans. Je suis né à Montréal  
d'un père haïtien, d'origine haïtienne, ma mère est canadienne. J'ai fait mes études à  
Montréal. J'ai un baccalauréat ès arts, un baccalauréat en communication profil cinéma.  
J'ai une maîtrise en études littéraires que j'ai obtenues en deux mille dix-sept (2017) et  
j'ai un AEC, c'est-à-dire une attestation d'études collégiales en gréage de spectacle. Ce  
1045 qui fait de moi un gréeur confirmé.

Qu'est-ce que c'est un gréeur, un *rigger* en anglais? C'est un terme qui vient

1050 de la marine. Autrefois les gréeurs, ce sont ceux qui grimpaient dans les mats pour  
attacher les voiles avec les gréements. Aujourd'hui dans les théâtres, les amphithéâtres  
et les aréas, le gréeur c'est celui qui grimpe dans les airs pour accrocher tout le  
matériel nécessaire pour permettre aux sons, à l'éclairage, à la vidéo et le cas échéant,  
à des éléments de décor de monter et de tenir dans les airs pendant un spectacle.

1055 Alors on peut comprendre que c'est un travail en auteur extrêmement  
exigeant, assez périlleux, qui a un taux de difficultés assez grand. On n'a pas le droit à  
l'erreur. On doit toujours être concentré. Il y a toujours des techniciens qui travaillent au  
sol pendant qu'on évolue dans les airs, qui sont occupés à assembler les éléments  
scéniques. Et si on commet une erreur, ça peut avoir des conséquences  
catastrophiques.

1060 C'est dans ce cadre-là que je suis amené à travailler au parc Jean-Drapeau  
depuis deux mille un (2001), c'est-à-dire ça fait dix-sept (17) ans, beau temps mauvais  
temps, année après année sur des spectacles de plus ou moins grandes envergures. En  
fait, j'ai eu douze (12) employeurs différents et j'ai travaillé sur tous les shows  
1065 internationaux qui passent à Montréal depuis une quinzaine d'années. Nommez-les, je  
les ai tous faits. Mon dossier est impeccable au niveau professionnel comme gréeur, il  
n'y a personne qui a rien, absolument rien au niveau professionnel à me reprocher.

1070 Si je suis ici devant vous aujourd'hui, c'est pour mettre en lumière des  
carences graves au niveau de la santé et sécurité au travail et aussi des carences  
graves au niveau de ce qui est convenu d'appeler la politique sur le harcèlement au parc  
Jean-Drapeau.

1075 Au mois de mai deux mille dix-huit (2018), il y a eu un rapport de la CNESST,  
un rapport d'enquête qui a été rendu public concernant le décès d'un travailleur au mois  
de novembre deux mille dix-sept (2017) au parc Jean-Drapeau.

Le rapport d'enquête a mis en lumière des carences graves au niveau de la sécurité.

1080 Ces carences ont entraîné la chute du travailleur qui fait qu'il en est décédé.  
Malheureusement, je dois dire que moi dans le cadre de mon travail, ce que j'ai lu du  
rapport, pour moi, c'est la pointe de l'iceberg. Moi, dans les quatre dernières années où  
j'ai travaillé au parc Jean-Drapeau, j'étais le chef gréeur ou assistant-chef gréeur. Et  
1085 dans le cadre de mon travail, j'ai vu des situations complètement aberrantes et si elles  
n'ont pas... elles se sont pas terminées dans la catastrophe, ce n'est que par la grâce de  
Dieu point à la ligne.

Pour ce qui est de l'application de la politique sur le harcèlement, je pourrais  
m'étendre pendant des heures là-dessus, mais compte tenu du temps que j'ai, je vais  
1090 parler juste brièvement de l'expérience que moi j'ai vécue.

À l'été deux mille seize (2016), j'ai été victime de violence verbale, de propos  
racistes, de discrimination, d'isolement et d'exclusion, et ça, publiquement. J'ai fait appel  
à l'employeur qui a refusé d'intervenir. J'ai été obligé de déposer un grief, lequel grief a  
1095 été entendu par un arbitre dûment mandaté par le Tribunal du travail. On en est venu à  
une entente hors cour pour régler la plainte de harcèlement. Et cette entente-là a été  
signée le sept (7) juin deux mille dix-sept (2017). Cette entente-là, dans les faits,  
constituait un cadre de retour au travail qui devait me permettre de revenir au parc Jean-  
Drapeau travailler dans un milieu sain, exempt de harcèlement psychologique.

1100 Malgré ça, l'employeur n'a pas appliqué l'entente. Il a fallu sept semaines  
plus tard s'adresser à la Cour supérieure pour demander une homologation de l'entente  
pour forcer l'employeur à appliquer l'entente, ce qui a été fait le vingt-sept (27) juillet  
deux mille dix-sept (2017), soit sept semaines plus tard, c'est-à-dire trois semaines  
1105 avant la fin de la saison, la saison durant dix semaines. Je suis retourné travailler le  
trente et un (31) juillet au parc Jean-Drapeau, mais les conditions dans lesquelles ça  
s'est fait, j'ai été obligé de travailler sous l'autorité de celui-là même qui avait usé de  
violence verbale à mon égard et de propos racistes.

1110

1115

Alors que cette personne ne s'est jamais excusée, n'a jamais fait amende honorable et n'a jamais pris acte de l'impact que ça avait eu dans ma vie personnelle et professionnelle.

1120

Ce qui fait que j'ai été obligé de déposer un deuxième grief en août deux mille dix-sept (2017) et un troisième grief en juillet deux mille dix-huit (2018).

1125

Aujourd'hui, je suis devant vous, le bilan des courses, c'est que je suis en retrait de travail préventif. Je suis sans revenus. Je suis obligé d'aller en consultation pour éviter la dépression. Je suis inquiet pour ma sécurité. Et j'ai été obligé de piger dans mes économies à hauteur de plusieurs milliers de dollars pour défendre des droits qui sont pourtant reconnus par la Charte canadienne, la Charte québécoise et la Charte montréalaise des droits et libertés. Tout ça pendant qu'il y a un mouvement planétaire qui s'appelle #Metoo qui a dénoncé sur toutes les tribunes le sort qui était fait aux victimes de harcèlement.

1130

À Montréal, il y a un regroupement d'une cinquantaine d'organismes qui s'appellent le Comité élargi sur le harcèlement qui a mis sur pied des mécanismes pour venir en aide aux victimes de harcèlement dans le milieu culturel de Montréal, dont un guichet unique chapeauté par Juripop qui aide les victimes acheminées dans les dédales juridiques, un programme de formation assumé par l'INIS et un code de conduite sous forme de poster que je voulais vous présenter que j'ai porté ici.

1135

1140

Pour terminer, ce que je veux dire, c'est que je suis ici en tant que lanceur d'alerte, mais surtout c'est un cri du cœur. Tout ce que je souhaite c'est que la Ville de Montréal, si elle a vraiment l'intention d'établir un plan directeur sur dix ans qui se respecte, qui respecte les droits, qui respecte les valeurs des élus et des citoyens, qu'il y ait une enquête administrative, exhaustive, indépendante pour comprendre d'où vient tous ces dysfonctionnements-là et pourquoi ils ont duré autant d'années.

1145

En ce qui me concerne, je ne le fais pas pour moi, parce que pour moi, il est

1150 trop tard, le mal est fait et je ne sais pas comment je vais sortir de cette situation-là. Elle est devant les tribunaux puis on verra qu'est-ce qu'ils vont en dire. Mais tout ce que je souhaite, c'est que plus jamais personne va avoir à vivre ce que moi j'ai vécu puis ce que d'autres ont vécu que je connais au parc Jean-Drapeau et qui se sont tus. Je vous remercie beaucoup de m'avoir écouté.

**LE PRÉSIDENT :**

1155 Merci. Questions? Vous comprendrez que dans le cadre de l'exercice que nous menons, à savoir de définir des orientations pour un plan directeur sur dix ans, nous recevons votre mémoire avec la série des propositions qui sont annexées, neuf au total. Par contre, nous ne sommes pas en mesure de commenter ou de réagir sur le détail de ce que vous avez présenté. Je pense que...

**M. BIENNÉ BLÉMUR :**

1160 Je n'étais pas ici pour entendre des commentaires non plus, mais je pense que ça s'adresse directement à la gouvernance et aussi à l'image du parc.

**LE PRÉSIDENT :**

1165 C'est dans ce sens-là que nous le recevons.

**M. BIENNÉ BLÉMUR :**

Je vous remercie beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

1170 Merci beaucoup, monsieur.

1175



**BIENNÉ BLÉMUR :**

Merci. Bonne soirée.

**LE PRÉSIDENT :**

1180 J'inviterai maintenant le Conseil jeunesse de Montréal. Vous êtes un, deux, trois personnes? Deux? Plus que deux. Si vous voulez bien vous nommer, qu'on sache qui est qui. Alors une dizaine de minutes pour la présentation et ensuite des échanges. Et votre présentation sera mise sur le site de l'Office, ça vous va?

1185 **M. RAMI HABIB :**

Ça va. Alors bonjour, tout le monde, bonjour à vous et merci encore pour cette procédure qui va apporter vraiment des recommandations importantes au parc Jean-Drapeau. Donc je me présente, Rami Habib, vice-président du Conseil jeunesse de Montréal, avec moi, Simon Cousineau, un membre du Conseil  
1190 jeunesse de Montréal.

Alors tout d'abord, on va sauter directement là-dedans. C'est quoi le Conseil jeunesse de Montréal? Donc on se présente. On est une instance consultative qui représente les intérêts des jeunes de douze (12) à trente (30) ans auprès des élus montréalais et montréalaises. Donc qu'est-ce que ça veut dire? C'est qu'on apporte des recommandations directement au comité exécutif pour apporter la voix des jeunes, faire valoir la voix des jeunes pour être sûr qu'on est pris en compte. Comment est-ce qu'on fait ça? Bien, on va écrire des avis et on va apporter des recommandations au comité exécutif, à la maîtresse pour alors il y a des changements pour améliorer  
1195 encore une fois la vie des jeunes. On va faire des sondages et on va aller chercher vraiment de l'information sur le terrain pour être sûr que tout le monde est écouté.  
1200

1205

1210

Maintenant, notre démarche pour écrire ce mémoire, donc oui, on a dit qu'on a créé des avis. Mais on écrit aussi des mémoires. Comment on le fait? On utilise l'expertise du Conseil jeunesse de Montréal. Donc on va utiliser les avis qu'on a écrits avec des chercheurs, avec des gens du domaine, des personnes, des professionnels qui sont sur le terrain et nos sondages où on va recueillir de l'information des jeunes. Et on va tout mettre ça dans des avis. Des avis qu'on va déposer au conseil municipal et les élus vont prendre connaissance de ces recommandations et de l'information qui est comprise.

1215

Là, pour ce mémoire-ci, on a utilisé nos avis et on a vu lesquels étaient importants comme on en a eu quelques-unes ici, par exemple, « Mobile sur l'île, rapide en ville ». Donc c'était vraiment un avis sur le transport en commun qui s'applique... des points qui s'appliquent au parc Jean-Drapeau. L'autre chose, on est aussi venu participer aux soirées thématiques pour mieux comprendre la réalité du parc Jean-

1220

Drapeau parce que, bien entendu, nous n'étions pas des experts, nous sommes presque, on espère, être un petit peu mieux qu'avant. Mais bien entendu, on est venu ici pour avoir de l'information, entendre ce que les gens disaient et voir ce qui s'applique de nos avis envers le parc Jean-Drapeau et ce mémoire-là. Donc je vais passer la mémoire à Simon maintenant pour parler des recommandations.

1225

**M. SIMON COUSINEAU :**

1230

Merci, Rami. Donc ce qu'on vous a préparé, c'est douze (12) recommandations ciblées qui suivent plus ou moins les thèmes des soirées thématiques. Au Conseil jeunesse de Montréal, on est quinze (15) membres. Donc c'est des recommandations qui nous rejoignent tous. Évidemment, on a d'autres opinions, mais c'est vraiment des recommandations qui sont positives. On n'est pas ici pour vomir sur Evenko, sur l'amphithéâtre et la F1. On est vraiment dans le positif puis on espère que vous allez en tenir compte.

1235

Je vous dirais notre recommandation phare, s'il y en a une que vous devez

1240

garder dans les douze (12), c'est vraiment la première : un siège réservé à un jeune au C.A. de la Société du parc Jean-Drapeau. Je pense que c'est dans l'air du temps. Il y a eu la loi 6.93 au provincial qui a été adoptée en décembre deux mille seize (2016). Si on veut avoir une diversité d'opinion... J'ai regardé les membres du C.A. avant de venir ici et il y a beaucoup de cheveux blancs. Donc je pense que ça serait bon d'avoir un peu de jeunesse qui vont avoir d'autres opinions. Surtout dans le cadre d'un parc, ce n'est pas une compagnie, c'est un parc. Le parc va être encore là dans cinquante (50),

1245

soixante-quinze (75) et cent (100) ans. Donc je pense que ça serait bon que la jeunesse siège au C.A., où ait son siège au sein de la société.

1250

Nous on aimerait évidemment que toutes les para municipales aient un siège aussi. Que les jeunes aient un siège au para municipales. Mais là, il y a cet exercice-là qui est fait présentement puis je pense que c'est vraiment le moment et c'est le temps pour la Société du parc Jean-Drapeau d'avoir un siège pour un jeune.

1255

Nos recommandations deux et trois, on touche vraiment à l'inclusion des citoyens dans la Société du parc Jean-Drapeau. Deux, surtout au niveau des jeunes, on s'est beaucoup penché, on a pensé sur la participation citoyenne des jeunes. Le constat c'est que si vous voulez qu'ils participent, bien il faut qu'ils soient informés. C'est simple comme ça. Mais t'sais, il y a des outils qui sont en place présentement à la Ville de Montréal comme l'espace jeunesse qui est un peu désuet. La stratégie jeunesse date de deux mille treize (2013) à deux mille dix-sept (2017). Est-ce qu'il doit y avoir un

1260

mouvement qui doit être fait sur les réseaux sociaux? On ne le sait pas, mais on émet les points, pour on l'espère, démarrer une réflexion.

1265

Recommandations numéro 3 : création d'un comité d'usagers. On a été mis au fait qu'il y a une table de concertation maintenant qui réunit les partenaires insulaires de l'île puis c'est une très bonne première étape.

1270

Donc là, on a la Société du parc Jean-Drapeau, on a ses partenaires, ce qui manque, je pense, bien ce qu'on pense, c'est les usagers. Donc ce qu'on suggère, c'est

de créer un organe consultatif du conseil d'administration qui serait un comité d'usagers.

1275 Nous on a participé aux soirées thématiques. Je pense... bien vous aussi vous l'avez vu, il y a une espèce, une certaine cassure parfois entre la Société du parc Jean-Drapeau et les usagers. Puis on pense que créer un organe consultatif de la sorte, ça permettrait de faire un pont entre les deux groupes. Puis, je pense, c'est que du positif. Et encore une fois, dans le cadre de cette consultation-là, je pense que ça serait le moment d'enchâsser ces structures-là, tant la table de concertation que le comité consultatif dans la Charte du parc Jean-Drapeau.

1280 Enfin numéro 4 : activité économique. Encore une fois, on n'a pas de réponse à vous donner ici. Donc ça va être très bref, là. Ce n'est pas une solution facile. Est-ce que les revenus autonomes doivent augmenter? Est-ce que le financement public doit augmenter? Ce qu'on vous demande, c'est de garder en tête la société économique du parc et ses activités tant pour la jeunesse que les familles et surtout les jeunes familles. On ne vous dit pas comment monter les revenus, mais on vous dit s'il vous plaît garder en tête l'accessibilité économique pour une partie de la population.

1290 Si on va dans l'aménagement et les services, il y a... t'sais, on comprend l'importance des stationnements, mais il y a quand même beaucoup d'asphalte au parc Jean-Drapeau. On ne vous dit pas, peut-être pas une déminéralisation intense et accélérée, mais peut-être qu'on n'a pas besoin d'avoir de nouvelle asphalte, si on peut le dire comme ça, au parc Jean-Drapeau. Est-ce qu'on peut réfléchir à avoir des routes de terre à la place? Est-ce qu'on peut avoir vraiment un aspect plus de parc?

1300 Au niveau plus de la sécurité, le parc Jean-Drapeau, comme on en a parlé et on peut le savoir, il peut être soit très fréquenté ou très peu fréquenté selon les

1305

moments et les événements. On pense que ce serait une bonne idée d'avoir des espèces de bornes de sécurité, un peu comme sur les campus universitaires, que s'il y a des problèmes, quelqu'un peut aller appuyer. C'est quelque chose qui est très haut, qui est très visible, qui a beaucoup de lumière. Quelqu'un peut appuyer sur un bouton, ça fait... ça met de l'attention si jamais il y a problème. Ça, c'est une recommandation qui est très concrète, qu'on pense qui pourrait être appliquée.

1310

Il y a un conseil, notre conseil sœur, le Conseil des Montréalaises qui relève aussi de la Ville de Montréal a émis un avis récemment concernant les espaces sécuritaires, les *safe spaces* lors des événements à grand déploiement tel Osheaga et îleSoniq. On est d'accord que c'est la job ultimement du promoteur de s'assurer que cette clientèle-là, notamment transsexuelle, les femmes et autres clientèles, sont protégées, ont des espaces à eux. Mais on pense que peut-être la Société du parc Jean-Drapeau pourrait sensibiliser plus les promoteurs et aussi pourrait fournir une espèce d'infrastructure dans lesquels les promoteurs peuvent agir. Donc ce n'est pas la job de la Société du parc Jean-Drapeau, mais il n'y a aucune raison pourquoi la Société ne pourrait pas faciliter ces espaces-là.

1315

1320

Rapidement sur les services et l'activité, recommandations numéro 6. On pense que le parc Jean-Drapeau a un énorme potentiel qui est un peu inexploité surtout en hiver. À part la Fête des neiges, je n'ai pas l'impression qui se passe beaucoup de choses au parc Jean-Drapeau. Évidemment, on vous laisse faire des études. C'est vous qui allez consulter les bonnes personnes. Mais je pense à des pistes de ski de fond, je pense à une patinoire qui aurait le panorama de la ville de Montréal derrière. Il y a est tellement un potentiel que je pense qui est sous-estimé que l'offre d'activités pourrait être facilement augmenter. Puis je n'ai aucun doute que ça serait rentable au niveau de la population. C'est des choses qui sont en demande.

1325

1330

1335

Et la culture, il y a l'agora maintenant, il y a l'amphithéâtre. Il y a beaucoup de personnes qui parlent de revitaliser la Place des Nations. C'est beaucoup de nouvelles scènes, si on veut. Puis on espère qu'il va y avoir une place tant aux artistes que les

1340

promoteurs émergents qui vont pouvoir utiliser ces lieux-là pour organiser l'événement même si ce n'est peut-être pas aussi rentable pour la Société du parc Jean-Drapeau, mais ces infrastructures-là existent puis on espère qu'elles vont être mis à profit au sein des jeunes promoteurs et jeunes artistes.

1345

Au niveau du patrimoine maintenant, recommandation 7 et 8. Notre dernier avis, justement, portait sur les espaces vacants. Donc on vous invite à le lire si ce n'est pas fait. Nous ce qu'on veut, ce n'est pas compliqué, c'est on veut occuper ces bâtiments-là. Et même si ce n'est pas rentable, tant qu'on demande un loyer qui est minime, qui couvre... Parce que présentement, si le bâtiment n'est pas occupé, c'est des coûts. Il n'est pas entretenu, c'est de la détérioration, c'est zéro affluence. C'est vraiment un coût net pour la Société du parc Jean-Drapeau. Si on n'est pas capable de les louer à gros prix, est-ce qu'on pourrait les louer juste de façon à couvrir ses coûts? Que ce soit une utilisation permanente ou une utilisation transitoire afin qu'il y ait un peu de vie et justement une question d'un niveau financier que ça soit avantageux pour la Société du parc Jean-Drapeau.

1350

1355

Une chose qu'on va vous dire, c'est évidemment du côté de l'empreinte environnementale, la revitalisation va être quasiment toujours meilleure que la nouvelle construction. Donc on est en faveur de préserver le patrimoine actuel et de le rénover si besoin est enfin qu'il soit utilisé en deux mille dix-huit (2018).

1360

Au niveau du transport, moi c'est mon impression, je vais peut-être sortir un peu de mon cadre, là. Quand je vais au parc Jean-Drapeau, j'ai vraiment l'impression que la personne qui a fait les routes, c'est quelqu'un qui va seulement au parc Jean-Drapeau en voiture puis il n'a pas consulté beaucoup de monde autour de lui.

1365

Il y a peu de pistes cyclables. C'est difficile quand t'arrives, par exemple, du pont Jacques-Cartier d'avoir un sentiment de sécurité s'il y a beaucoup de voitures qui roulent en même temps que toi. Donc il me semble qu'il aurait peut-être une meilleure

1370

cohérence à avoir dans le développement du réseau de transport au parc Jean-Drapeau. En plus de ça, si on avait beaucoup plus de transport actif, ça permettrait aux gens de... ça les encourageait en tout cas, à se promener dans le parc. Si on avait plus de signalisation, si... Là, je reviens avec les pistes cyclables, là, c'est beaucoup ça dans mon cas. S'il y avait plus de ça, je pense que les gens auraient plus envie d'aller passer du temps au parc Jean-Drapeau. On ne peut pas s'empêcher... je pense qu'il y a quand même une bonne job qui est faite. Mais, on ne peut pas s'empêcher de rappeler l'importance de l'accessibilité universelle, toujours en prendre compte dans le développement des politiques de transport.

1375

1380

Numéro 10 : circulation de transit. Ça, c'est s'il y a une chose qui n'apporte rien au parc Jean-Drapeau, je pense, c'est ça. Vous le savez, il y a du monde qui prend le pont Jacques-Cartier puis ils s'en vont prendre le pont de la Concorde pour aller au centre-ville Montréal puis entre-temps, il n'y a pas eu beaucoup de bénéfices pour le parc Jean-Drapeau. Je pense que ça doit être facile de bloquer cette circulation de transit là. Je ne suis pas urbaniste, mais je pense qu'il y a des façons relativement simples de bloquer cette circulation-là.

1385

1390

Accroissement de la licence de BIXI, recommandation numéro 11. On sait que BIXI est en expansion actuellement au niveau de son réseau. Je n'ai personnellement aucune idée du résultat, mais on espère que ça inclut le parc Jean-Drapeau. Il y en a présentement cinq. Il pourrait y en avoir plus : sept, huit, dix, douze (12), je ne sais pas. Mais il y a des endroits clés qui ne sont pas desservis notamment la plage, notamment le quartier des spectacles, le quartier, excusez-moi, des athlètes. On espère qu'il va y avoir plus de desserte BIXI. Et non seulement ça encouragerait les gens à y aller en BIXI, mais aussi au sein du parc, ça favoriserait les déplacements si jamais les gens veulent faire du... des transports actifs, se promener dans le parc juste pour visiter.

1395

1400

Numéro 12 : développement des modes de transport alternatifs. Personnellement, je ne savais pas qu'il y avait des navettes fluviales qui allaient au parc Jean-Drapeau. Ce qu'on a vu récemment, c'est à Pointe-aux-Trembles, il y a eu un

1405

méga succès pour les navettes qui partent de Pointe-aux-Trembles qui allaient au centre-ville. Mais nous on pense que s'il y avait plus de publicité, je pense qu'il n'y a aucun doute que ça fonctionnerait. Je pense que c'est juste ça la clé. Je pense que c'est un service, c'est bon qui soit là. Mais si on pouvait en faire plus de publicités, je pense que ça encouragerait les gens à faire d'autres... utiliser d'autres transports pour se rendre au parc.

1410

On vous a donné douze (12) recommandations, on espère assez concrètes, assez applicables. On y va avec quelque chose de plus osé, de plus audacieux : le téléphérique. On n'est pas les premiers, on est conscient. Les derniers à en avoir parlé, c'était même la Chambre de commerce de Montréal. Je pense que c'est quelque chose qui aurait une très très très bonne addition à la Société du parc Jean-Drapeau.

1415

Évidemment, ce n'est pas à la Société de payer pour cent. Ça serait à la Société d'agir comme leader auprès des trois autres gouvernements. Il faut qu'ils prennent possession de ce projet puis qu'ils aillent voir surtout le gouvernement provincial et fédéral, mais aussi la Ville de Montréal. Voir s'ils voudraient participer à la mise en place d'un tel projet. Ça aurait plusieurs bénéfices.

1420

Un, au niveau du transport, ça créerait une autre façon de se rendre sur les îles.

1425

Deux, ça modifierait de façon significative le panorama de Montréal. Nous on pense qu'il pourrait aller près de McGill, là, près du parc Mont-Royal, dans ce coin-là. Ça traverserait le centre-ville d'est en ouest. Donc ça pourrait changer beaucoup le panorama de la ville de Montréal. Puis de cette façon-là, ça va vous permettre d'attirer une clientèle internationale parce que les touristes vont le voir le panorama. Puis ils vont vouloir aller voir ce qu'il y a au bout.

1430

On pense que ça serait une bonne façon d'attirer ces clients-là de cette façon-là. On vous a mis les images de trois villes qui en ont des projets relativement récents. Il y a Londres, il y a la France puis il y a la Colombie. Donc ce n'est pas quelque chose qui



sort... mais, ce n'est pas unique, là. Ça sort de l'ordinaire, mais ce n'est pas unique. C'est quelque chose qui est totalement réaliste. Merci beaucoup.

1435

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

1440

C'est très complet et très concret. Donc juste une petite question, quand vous parliez de travailler fort à ce que les services au parc demeurent accessibles et pas trop chers. Vous avez quoi en tête, la plage, les parkings, qu'est-ce qui doit rester pas très cher, les événements?

1445

**M. SIMON COUSINEAU :**

Tout ce qui n'est pas un luxe, là, bien la plage, il y a des gens... c'est pas mal une des seules... bien, ce n'est pas la seule, mais c'est une plage qui est très populaire à Montréal. Donc pour nous, ça devrait rester accessible. Par contre, il n'y a rien qui te force à y aller en voiture. Donc c'est ce genre de réflexion là qu'on aimerait garder ça en tête que les gens devraient avoir accès...

1450

**M. RAMI HABIB :**

Et la chose à rajouter, c'est aussi les services qu'on peut retrouver sur le pont, l'île, pardon. Donc à l'île, on va retrouver la nourriture, donc manger, mais ce n'est pas nécessairement abordable. Mais lorsque c'est abordable, est-ce que c'est nécessairement de la bonne bouffe? Donc on a vu ce compromis-là, où, oui, on avait nécessairement quelque chose d'accessible, mais ce n'était pas nécessairement de la nourriture saine pour un parc.

1455

1460

En plus, on se dirige vers un mode de vie où nos lieux, nos environnements doivent être propices à la santé quand ça vient à un parc.

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

O.K. Merci.

1465

**Mme FRANCINE SIMARD :**

Dans votre recommandation numéro 9, vous parlez de transport. Et vous dites :  
« Pour atteindre une meilleure viabilité, la Société du parc Jean-Drapeau doit offrir  
une variété intéressante de modes de déplacement. » À quoi vous pensez «  
intéressant, variété intéressante »?

1470

**M. RAMI HABIB :**

Donc on avait plusieurs idées. On ne voulait pas mettre le doigt dessus parce qu'on  
ne connaissait pas nécessairement les exactitudes sur la réalité du parc Jean-  
Drapeau. Mais quelques-uns des exemples c'est au lieu d'avoir des automobiles ou  
des véhicules solos, par exemple, mais avoir des *golf cart*, des petits véhicules.  
Comme ça, ce n'est pas des véhicules nécessairement qui utilisent un carburant qui  
va mettre des gaz à effet de serre. Mais de l'électricité qui va être utilisée, quelque  
chose qui ne fait pas beaucoup de bruit et qui va quand même donner la possibilité  
aux familles avec leurs trois enfants, leur nourriture pour la journée d'être capable de  
se déplacer de façon confortable. Parce que la réalité, c'est que ce n'est pas tout le  
monde qui veut venir en vélo sur le parc Jean-Drapeau. Il faut garder ça en tête. Mais  
garder sans tête, c'est aussi offrir différentes options comme celle-ci pour  
accommoder les gens, mais tout en gardant l'image du parc de façon vert. De garder  
le parc pour accommoder les cyclistes, de cohabiter tout le monde ensemble et créer  
un environnement propice à cette inclusion.

1475

1480

1485

**Mme FRANCINE SIMARD:**

Alors la page 14 de votre document, sous le volet sécurité, vous avez parlé de  
sécurité tout à l'heure. Et donc, on parle du Conseil des Montréalaises qui  
recommandent notamment : « Des espaces sécuritaires aménagés spécifiquement

1490

1495

pour les femmes, les personnes cisgenre et trans dans les festivals soient mis en place. » Alors comment ça fonctionne?

**M. RAMI HABIB :**

1500

Mais ça se fait déjà. Souvent c'est des promoteurs qui prennent ça sous leurs ailes puis ils vont créer des zones littéralement où est-ce que ça va être des... il va y avoir des...

**Mme FRANCINE SIMARD :**

1505

Pour les femmes, je comprends oui, j'en ai déjà vu. Mais vous avez ciblé deux autres groupes, alors comment ça fonctionne?

**M. RAMI HABIB :**

1510

Ça serait la même idée. Donc, par exemple, je prends l'idée d'Osheaga où ils avaient ce qu'on appelle les Hirondelles. Les Hirondelles étaient des gens sur le milieu qui était là pour aider les femmes notamment, mais aussi les gens de ces deux différents groupes-là. Alors c'était quelqu'un qu'on pouvait aller parler avec pour signaler un harcèlement, signaler, peu importe, un méconfort dans l'endroit où dans l'événement. Et ça, ça peut donner ce sens de sécurité là à ces gens-là. Ceci étant dit, les idées dans l'avis vont plus en détail. Que ce soient les endroits, les bornes de sécurité qu'on a mentionnées, donc quelque chose qui va juste donner ce sentiment de sécurité, il est là si on a besoin. Et en sachant qu'il est là, on va se sentir plus en sécurité, c'est ça l'idée derrière.

1515

1520

**Mme FRANCINE SIMARD :**

D'accord, merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Une dernière. Vous avez mentionné que vous aviez formulé un avis sur les espaces vacants?

1525

**M. RAMI HABIB :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1530

Ce serait possible de pouvoir y jeter un coup d'œil?

**M. RAMI HABIB :**

Oui, bien sûr, je pourrais apporter trois documents. On est juste...

1535

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, mais non, une copie va suffire. On va se le partager. Parce que ça a déjà été abordé cette question-là. On pourrait fouiller un peu plus.

**M. RAMI HABIB :**

1540

Quelque chose sur cet avis-là, lorsqu'on l'a déposé à la Ville de Montréal, pour eux, c'était vraiment idéal. C'était, comme on dit en anglais, un *win-win*. Parce que les gens avaient quelque chose d'abordable et la Ville était en train de gagner de l'argent.

1545

Parce que non seulement ces bâtiments-là sont vacants, ils vont perdre de la valeur, mais ils doivent être chauffés minimalement. Donc ça, c'est des coûts, des taxes déjà.

**LE PRÉSIDENT :**

1550 Si vous pouvez remettre la copie à monsieur Verboczy, s'il vous plaît. Merci, c'est bien gentil. Ça ajoutera à nos lectures. Merci.

**M. RAMI HABIB et M. SIMON COUSINEAU :**

Merci, au revoir.

1555

**LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant monsieur Benoît Desjardins, il est là? Bonsoir. Alors comme vous n'étiez pas là à l'ouverture, une dizaine de minutes pour la présentation et ensuite un échange avec vous. Ça vous va?

1560

**M. BENOÎT DESJARDINS :**

Oui. Moi j'ai participé à plusieurs des séances qui ont eu lieu cet été, j'ai manqué la dernière sur la gouvernance. J'ai participé avec différents intervenants qui ont une implication beaucoup plus poussée. Il y a certaines idées, grandes majeures... une grande partie des idées émises, par exemple, par monsieur Roger Laroche ou par Julie Bélanger, j'ai travaillé avec eux à ces ateliers-là. Et souvent, bien ils communiquaient certains éléments que j'ai voulu émettre par écrit. Donc pour moi, il y avait beaucoup de choses qui étaient très intéressantes là-dessus.

1565

1570

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de faire un mémoire ou quoi que ce soit. C'est plutôt une lettre, une opinion. Je considère que le parc

1575

Jean-Drapeau, pour moi, toutes les différentes fonctions qui le présente ne sont pas incompatibles, mais évidemment ce qui m'intéressait davantage, c'est l'histoire historique, l'aspect historique du parc Jean-Drapeau. Donc c'est-à-dire ce qui a servi à

Expo 67, mais aussi les années d'après.

1580 Et la transformation du parc, le bassin olympique qui a un accès historique, le circuit de F1. Et on parlait justement d'avoir cette possibilité d'avoir une balade historique ou une balade dans l'ensemble du parc comme piéton ou avec d'autres moyens de transport qui ont été évoqués qui étaient possibles dans ces conditions-là pour découvrir, pour mettre en valeur davantage ce qu'on a. Selon moi, c'est un parc  
1585 qui est beaucoup plus qu'un espace vert. Je ne nie pas ça et je dis que c'est très très important tout l'aspect vert. Ce n'est pas ce que j'ai abordé dans ma lettre que je vous ai envoyée. Mais tout ça est toujours valable, que ce soit la nature, les oiseaux, observation d'oiseaux. Bon, j'y allais beaucoup plus sur l'aspect touristique, photographie, Tourisme Montréal, tourisme par rapport à interne, mais tourisme  
1590 international également parce que c'est un événement d'envergure.

Il y a certaines initiatives qui sont intéressantes, mais il faut aller plus loin que ça. Bon d'avoir un panneau qui explique « Pavillon de la Tunisie » ou « Pavillon du Canada », ce qui en reste. Bien, j'en mettrais plus. Je montrerais que le pavillon des  
1595 États-Unis ou de la France ou du Québec qui sont maintenant le Casino. Donc, mettre en valeur se passé qu'on a qui a un intérêt pour les gens et qui fait justement que c'est une balade, une promenade qui peut être intéressante.

Il y avait été mentionné qu'il avait des problèmes de signalisation effectivement. Je suis allé la semaine dernière. Je me suis promené. J'avais l'idée de  
1600 me promener près du circuit de F1, donc me promener et d'aller voir, prendre des photos derrière le Casino.

1605 C'est pas évident. Donc j'ai suivi la piste. C'est un petit peu difficile avec les vélos, avec les autres transports actifs, qui est très bien, mais pour un piéton, un touriste qui pourrait arriver comme ça qui connaît encore moins que moi, bien c'est difficile. C'est difficile d'accès. Et pourtant, j'ai découvert qu'il y avait une splendide vue derrière le Casino. Je devais seulement aller, en suivant le Casino, je n'aurais pas eu à faire ce

1610 parcours-là sur la piste, quoiqu'elle est intéressante.

1615 Bien, c'est ce genre de signalisation là que je pense qu'il est important. Cette histoire-là de dire que le Casino c'est l'ancien pavillon du Québec, l'ancien pavillon de la France. Ce qui reste également, on souhaitait également un moratoire sur la démolition des bâtiments. Bon, je pense entre autres au pavillon de la Corée du Sud et d'autres bâtiments qui demeurent. Il y a une quantité de sculptures importantes, d'art public, que ce soit sur les îles, et moi, j'ai inclus aussi également Cité-du-Havre.

1620 Parce que pour moi, la promenade intéressante pourrait partir très bien du Vieux-Port de Montréal par Cité-du-Havre en allant sur les îles. Donc ça fait une journée de promenade importante, assez longue, mais c'est possible de faire ce genre de choses là. Donc en termes de bâtiments, en termes d'art public, j'ai inclus La Ronde, évidemment aussi, dans cet espace-là

1625 Pour moi, c'est tout ce parc-là qui fait un lien très très fort avec le Vieux-Port, avec... c'est intégré. D'ailleurs, on l'a en partie. On a une navette fluviale, on a... C'est bien, mais il faut en faire plus pour que ce soit un parc où on a autant l'idée d'y aller que le Mont-Royal. Le Mont-Royal, on n'a pas de publicité à faire, les gens y vont, c'est naturel. C'est un superbe point de vue sur la ville. Mais là, c'est un superbe point de vue sur l'ensemble, sur la ville également. Parce que, je pense à la photographie, j'en avais parlé également de montrer, de suggérer des lieux, des espaces photos recommandées, experts photos, bien c'est des choses qui attirent, qui vont attirer le tourisme parce qu'il y a des supers points de vue sur Montréal, sur la rive sud également, sur le circuit de F1.

1635 Donc c'est un peu tous ces éléments-là que je mentionnais au niveau, pour moi, du tourisme, de l'histoire, des bâtiments. J'inclus tous les bâtiments, y compris ceux qui sont... précèdent Expo 67. On a le musée Stewart. Il y a beaucoup de choses qui ne sont pas nécessairement claires. Et pour moi, peu importe l'occupant, que ça demeure accessible au public.

1640

1645

Je pense à la Biosphère. La Biosphère est un musée aujourd'hui. Je souhaite et j'espère que ça va demeurer accessible. Le Casino, bon, aujourd'hui c'est le Casino qui gère les bâtiments. Jusqu'à preuve du contraire, ça demeure eux. Mais, encore une fois, il faut penser à promouvoir, à valoriser ces édifices-là. Donc autant les édifices de l'Expo 67 que ceux qui précèdent l'Exposition universelle et même qui ont suivi. Parce que le circuit de F1, bien c'est quelque chose qui peut être intéressant pour un touriste qui vient de l'extérieur. On se promène... quelqu'un qui va à Monaco ou qui va Singapour, bien c'est un circuit urbain. Ça peut être intéressant d'aller voir ça. Donc pour moi, c'est cet aspect-là.

1650

1655

On retrouve des parcs, parce que Montréal a eu ce parc-là, les années Expo 67 et Terre des Hommes, un parc culturel avec, bon, ces bâtiments-là qui étaient à vocation internationale. Donc ça aussi la vocation internationale, dont j'en parlais dans ma lettre. On pense au Week-ends du monde qui existe cet été. C'est une très bonne idée, c'est excellent. Mais ce genre d'événements là a facilité l'accès à des groupes peut-être amateurs.

1660

Il y a des spectacles à grand déploiement, mais il peut y avoir, je ne sais pas, des chorales, des... ouvrir un peu le parc pour que ça devienne un espace où les gens ont le réflexe d'y aller. J'ai observé quand j'ai un parc culturel, pour moi, c'est un parc culturel, sportif également, nature, bien sûr. Et quand je parle de parc culturel, bien on voit ce genre de choses là ailleurs dans le monde.

1665

1670

Il existe, bon je ne sais pas en Indonésie, ils ont fait un mini parc avec des maisons représentant chacun des états de l'Indonésie. Même idée en Malaisie donc ils exploitent ce genre de parc là. Puis c'est quelque chose qui est intéressant pour un touriste qui vient de l'extérieur parce que je veux dire un planétarium, un jardin botanique, c'est superbe. Mais quand on vient de l'extérieur, on veut quelque chose



d'un peu différent.

1675                   Donc Montréal a, avec ce parc-là, beaucoup plus qu'un simple parc pour moi.  
Donc il y a un parc, mais il y a autre chose. Et c'est l'autre chose qui, pour moi, est  
importante de ne pas oublier, cet art public là. Puis cet art public là aussi existe. Il y a  
une quantité de documentation. Bon, il y a un groupe Facebook Expo 67 qui existe. Il y  
a une source incroyable de documentation de photos, de gens qui participent à ça. Mais  
1680 on réalise que même ces œuvres-là d'art public se sont dispersées dans le monde. Il y  
en a qu'on va retrouver à Toronto. Il y en a qu'on retrouve Ottawa. Il y en a qu'on  
retrouve à Québec, en Europe également. Donc il y a des... Bien, de le savoir, c'est  
intéressant.

1685                   On visite le parc puis de savoir qui existe autre chose autour, bien peut-être  
qu'on va avoir l'idée d'aller sur le campus de l'Université McGill puis d'aller voir une  
œuvre d'art qui est tout près puis qui faisait partie de l'Exposition universelle. Donc pour  
moi, c'est ces éléments-là que je vois importants. D'abord un parc, mais un parc qui a  
une vocation touristique, internationale et nationale.

1690

**LE PRÉSIDENT:**

Questions?

**Mme ISABELLE BEAULIEU:**

1695

Non, c'est très clair, merci beaucoup.

1700

**Mme FRANCINE SIMARD :**

Seule petite question, en fait, votre dernière phrase, vous dites : « On peut avoir des  
spectacles en mettant en place des technologies pour limiter au maximum le bruit et en  
gardant l'espace libre d'accès le plus étendu et le plus accessible possible. »

1705

**M. BENOÎT DESJARDINS :**

1710 En fait, j'ai entendu toutes les présentations, les gens qui avaient des craintes. On a dit qu'il y avait des éléments technologiques qui avaient ajouté puis qu'on verrait l'effet en deux mille dix-neuf (2019) ou deux mille vingt (2020). Je ne peux pas me prononcer là-dessus. Je ne m'y connais pas vraiment. Je souhaite que ce soit amélioré dans la mesure du possible, ça, c'est certain. Mais qu'il y ait des spectacles, qu'il y ait la F1, qu'il y ait justement des Week-ends du monde, pour moi, ce n'est pas incompatible en autant qu'on est capable de concilier ça, que la possibilité de s'y déplacer, comme je le disais, demeure.

1715 Qu'on pense à un piéton entre autres. Un piéton, il ne faut pas l'abandonner. Il ne faut pas arriver, on marche pendant deux kilomètres (2 km) puis on arrive devant une impasse puis on doit faire deux kilomètres (2 km) en sens inverse pour revenir. Il faut penser à cet aspect-là. Un piéton, un cycliste... faciliter ces déplacements-là sur les îles. Ça, c'est vraiment important. Mais pour moi, ça demeure... que ce soient des spectacles à grands déploiement ou à plus petites échelles parce qu'il y en a, il y en a des plus petits, bien je ne vois pas ça incompatible avec le tout reste du parc. Mais bien sûr, je comprends les gens qui ont des doléances par rapport au bruit, par rapport à...  
1720 Bon, moi j'ai la chance de demeurer un peu plus loin. Je suis dans l'est de Montréal. Bon, je ne l'entends pas tellement. Mais je peux comprendre. Donc si on fait des efforts là-dessus, c'est sûr que je le salue et je pense que c'est important de le faire.  
1725

**Mme ISABELLE BEAULIEU :**

Merci.

1730

**LE PRÉSIDENT :**

C'est votre dernier énoncé en disant que « ce n'est pas incompatible ». Tout en n'étant pas incompatible, il faut quand même qu'il y ait des critères pour faire des priorités, des choix. Quels seraient donc les éléments qui permettent de gérer l'incompatibilité dans cet  
1735 endroit?

**M. BENOÎT DESJARDINS :**

1740 Oui, bien évidemment, c'est sûr que c'est l'opinion des gens, la mesure et l'observation de ce qui se passe pendant ces événements-là. Ça, c'est évidemment c'est d'être très attentif à ce qui va se passer. Est-ce qu'on va faire? Donc si on met un changement en œuvre, bon est-ce que ça a vraiment réduit? Est-ce qu'on peut faire mieux? Est-ce que...

**LE PRÉSIDENT :**

1745 O.K.

**M. BENOÎT DESJARDINS :**

1750 Bon, il faut analyser, observer et ensuite on prend des décisions, ça, c'est certain par rapport à l'ensemble. Qu'est-ce qu'on doit faire comme choix? Bien dans le fond, le parc a tenté de répondre aux différentes clientèles. Donc c'est d'essayer de ne pas brimer une clientèle plus qu'une autre. Parce que oui, il y a des familles, oui il y a les sportifs également. Donc mais je n'ai pas d'exemple concret sur comment... Ce n'est pas simple. C'est certain que ce n'est pas simple. Mais pour moi, comme je dis, ce n'est pas incompatible. Donc on dit on a la F1, elle est là. Je trouve ça bien. Ça peut avoir des  
1755 éléments, bon, indésirables pour... et je le comprends. Est-ce qu'on peut faire quelque chose? Est-ce qu'on peut avec... bon, c'est à réfléchir.

**LE PRÉSIDENT :**

1760 Je ne voulais pas vous forcer au-delà de ce que vous nous avez mis. Mais comme c'est revenu systématiquement et que vous êtes le dernier à nous présenter quelque chose.

1765

**M. BENOÎT DESJARDINS :**

Malheureusement, je n'ai pas de PDF ou quoi que ce soit.

**LE PRÉSIDENT :**

1770

Non non, non non. Ce n'est pas un problème. C'est juste que je voulais profiter de l'occasion pour voir si vous aviez une idée là-dessus.

**M. BENOÎT DESJARDINS :**

1775

Malheureusement, non. Mais effectivement, pour moi, c'est vraiment, comme je l'expliquais dans la lettre, moi j'ai vu, j'ai connu, j'étais... Je n'ai pas connu Expo 67, mais je suis né après. J'ai connu toutes les années Terre des Hommes. J'étais sur l'île Sainte-Hélène et je voyais l'île Notre-Dame fermer. Île mystérieuse avec plein de bâtiments que je ne pouvais pas visiter. Donc évidemment ça m'a marqué très jeune.

1780

Et je voyais les bâtiments disparaître à ma grande déception parce que je constatais qu'il y avait quand même une architecture qui était particulière. Je le voyais déjà. Même si je n'avais pas les connaissances et que j'étais un enfant. Et l'inverse, je l'ai vécu dans les années quatre-vingt (80), voir l'île Sainte-Hélène fermer et de la voir de l'île Notre-Dame. Donc c'est dommage. Donc pour moi, j'ai vu qu'on a perdu beaucoup. On a perdu beaucoup de bâtiments, entre autres, bon, on en parlait avec monsieur Laroche, bon, le pavillon de l'Allemagne qui est un prototype du stade de Munich.

1785

1790

Malheureusement, la voie facile, ça a été de le démolir puis de le faire disparaître. Mais, on aurait pu... il est trop tard, mais là, on a des belles occasions d'y penser. On a le pavillon de la Corée qui a quelque chose de particulier. Donc c'est sûr que la façon facile c'est de laisser tomber.

1795

La Place des Nations, bien, on peut la laisser à l'abandon. On ne s'en

1800

occupe pas puis le seul argument c'est de dire « On va démolir ». Mais je pense qu'il y a quelque chose à faire. La Place des Nations rappelle, bon, je lisais et ce n'est pas faux, rappelle un peu ce qu'on peut voir à Huaca les temples aztèques. Il y a une idée derrière ça, une inspiration, en fait, un grand forum, c'est un peu ça. Puis, bien, de laisser tomber la Place des Nations, ça serait vraiment dommage. C'est facile, c'est la voie facile de dire « On laisse puis on ne fait rien ». Mais je pense qu'on a des possibilités, je l'ai écrit, je crois, ce qui avait été mentionné à un moment donné par monsieur Laroche, bon de dire, il y a beaucoup de bois, on pourrait le remettre en valeur, ça devient une vitrine.

1805

Bien moi, je transpose l'exemple où le pavillon de la Jamaïque a reçu une quantité de prix pour sa rénovation. Donc, bien les firmes qui l'ont fait en profitent puis en même temps, c'est bien, il y a des réceptions qui se font là maintenant.

1810

Ça me semble très bien. Donc pourquoi... pourquoi ne pas chercher à trouver un moyen de réutiliser ces choses-là? Que ce soit pour des musées, que ce soit pour des centres d'interprétation, que ce soit pour une présentation des îles. Il y a toutes sortes de possibilités avant de penser à la voie facile : on va le démolir ou on va laisser tomber la sculpture. Il y a moyen de faire un parcours thématique, d'amener les gens à venir plusieurs fois sur le site parce que je pense qu'on ne fait pas ça en une seule fois une balade. Bon, on s'intéresse aux sculptures canadiennes, bien à ce moment-là, on fait le parcours des sculptures canadiennes puis... Donc il y a plusieurs possibilités, selon moi.

1815

**LE PRÉSIDENT :**

1820

Merci beaucoup, monsieur Desjardins.

**M. BENOÎT DESJARDINS :**

1825

Ça me fait plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors sur ce, nous terminons notre série de sessions d'audition des mémoires. C'était

1830

la dernière soirée. Est-ce que la Société du parc Jean-Drapeau désire se prévaloir de son droit de rectification?

**LA SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU :**

Non, honnêtement, ça va bien.

1835

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va? Très bien. Alors merci encore une fois à toutes les personnes qui ont pris la peine de nous présenter, de se déplacer pour présenter leur opinion. Merci à madame Lavertu, monsieur Boissé, merci pour le support technique. Et sur ce, c'est la fin, pour nous aussi de l'audition des mémoires. Il nous reste maintenant à analyser et à produire un rapport. Bien, c'est le début d'une autre étape, disons.

1840

Merci encore.

AJOURNEMENT

\*\*\*

1845

1850

1855

1860

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment

d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen de la sténotypie.

1865

Le tout conformément à la loi. Et j'ai signé,

1870

---

Cindy Lavertu, s.o.

Membre du tableau des sténographes officiels.